

Québec, Le Soleil, mercredi 30 mai 1984

Rapport du Conseil supérieur La violence à l'école, un mythe

par Damien GAGNON

Contrairement à ce que croit l'opinion publique, la violence à l'école primaire est davantage un mythe qu'une réalité.

Elle vient loin derrière la famille parmi les milieux de vie où la violence se manifeste.

C'est la constatation à laquelle en arrive le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) dans un avis sur l'école primaire face à la violence que son président, M. Claude Benjamin, a rendu public, hier, au cours d'une conférence de presse, à Montréal.

Bien que les manifestations de violence à l'intérieur de ses murs ne soient pas courantes, le CSE estime toutefois que l'école est témoin de la violence dans la société en général et dans certains milieux familiaux dont sont issus les enfants.

Il convient donc, à son avis, d'analyser dans quelle mesure la violence se répercute à l'école primaire, puis en second lieu de rechercher des actions que cette école pourrait entreprendre face à la violence.

Pour la rédaction de ce rapport, la Commission de l'enseignement primaire du CSE est allée dans des commissions scolaires et des écoles primaires y rencontrer des directeurs d'écoles, parents, enseignants, élèves. Elle a consulté des études et participé à la réalisation d'une enquête en milieu scolaire (Commission scolaire de Beauport) pour mieux cerner la perception que les élèves du primaire se font de la violence. Quelque 300 jeunes ont répondu au questionnaire.

Les enfants entre eux

Il ressort de cette recherche que c'est dans les rapports entre les enfants eux-mêmes que la violence est la plus fréquente. Viennent ensuite

les rapports enfants-adultes au sein de la famille et à l'école.

Toujours selon les enfants, la maison vient en tête parmi les lieux où s'exerce la violence. Lui succèdent la cour d'école, la rue, le sport, l'école, le loisir et l'autobus scolaire. Dans la plupart des cas, les enfants ont recours à la violence pour se venger d'une moquerie ou d'un mauvais tour.

Près de 30 pour 100 des enfants disent avoir subi de la violence de la part d'un parent et 10 pour 100 qu'il leur est arrivé de subir de la violence dans les rapports avec le personnel de l'école. A l'école, plusieurs témoignages amènent le CSE à penser que certains comportements d'adultes briment inutilement les élèves comme l'interdiction pour un élève de se rendre à la salle de bains, le refus d'entendre l'explication de l'élève et autres.

Pour les enfants du primaire, la violence veut surtout dire la chicane avec un de leurs proches. Le CSE s'interroge à savoir s'il s'agit vraiment de la violence. Il y a une différence avec la gravité des cas de mauvais traitements rapportés par les directions de la protection de la jeunesse.

Selon le CSE, dans son travail de sensibilisation des jeunes à la violence, l'école devrait s'ouvrir à une meilleure concertation avec les services présents dans la communauté scolaire locale. Elle devrait aussi favoriser progressivement l'implication des élèves dans la vie scolaire et spécialement pour l'élaboration et l'application du règlement de l'école.

Quant au ministère de l'Éducation, le CSE souhaiterait qu'il prépare un matériel didactique d'appoint dans le but d'aider les élèves à observer leur comportement, qu'il favorise une plus grande collaboration entre l'école et les services sociaux et qu'il entreprenne une action pour sensibiliser les agents d'éducation aux besoins des enfants victimes de violence.



Les étudiantes seraient en butte aux préjugés tenaces voulant que les filles soient moins douées que les garçons pour les sciences et les mathématiques.



Le Soleil, René St-Pierre

Nécessité de désexualiser le système d'enseignement

par J.-Claude RIVARD

Loin d'avoir été réglés, les problèmes identifiés il y a cinq ans au sujet de la femme dans l'enseignement ont été s'aggravant.

A moins de mesures urgentes, concertées et fermes de la part du ministère de l'Éducation, il est à craindre que la situation n'aille se détériorant, au cours des prochaines années.

C'est la conclusion substantielle d'un avis du Conseil supérieur de l'éducation rendu public, hier, à Québec.

Trois causes majeures sont identifiées face à l'aggravation de la situation: les mentalités qui refusent de changer confinant la femme à certaines tâches-ghettos traditionnelles; les compressions budgétaires dans le monde de l'éducation auxquelles les femmes du Québec ont payé le plus lourd tribut; la poussée technologique qui favorise des champs d'activités restés spécifiquement masculins.

Réclamant la désexualisation du système d'enseignement à tous

les niveaux (étudiantes, employées de soutien, professeures, administratrices) et à tous les paliers de l'éducation (primaire, secondaire, collégial et universités), le Conseil supérieur de l'éducation formule au ministère une vingtaine de recommandations concrètes.

Cinq ans après

Six ans après le rapport du Conseil du statut de la femme "Pour les Québécoises: égalité et indépendance" et cinq ans après avoir lui-même soumis 20 recommandations au ministère, le Conseil supérieur de l'éducation dit devoir constater avec regret que la situation va s'aggravant.

Au niveau secondaire, collégial et même universitaire, les étudiantes continuent toujours de s'orienter massivement vers des options lourdement saturées et privées de rapport avec la technologie: le secrétariat, la santé et l'éducation. Le mariage demeure toujours le but ultime de la majorité. Elles sont inconscientes que 40 pour 100 des mariages aboutissent au

divorce et que 88 pour 100 des femmes doivent être en mesure de subvenir elles-mêmes à leurs besoins.

Les étudiantes sont en butte aux préjugés tenaces voulant que les filles soient moins douées que les garçons pour les sciences et les mathématiques.

Un conditionnement social les détourne systématiquement des professions scientifiques et administratives, dès leur Ve secondaire. Elles sont au surplus l'objet de harcèlement sexuel de la part de collègues d'employés de soutien et de professeurs. Le matériel pédagogique des maisons d'enseignement est truffé de stéréotypes sexistes. Au niveau des associations étudiantes, les garçons occupent les postes de décision pendant que les filles sont reléguées à des tâches se-

condaires, comme celle de la dactylographie.

Les fonctions

Aux divers paliers du système d'enseignement, la situation n'est guère plus rose, constate le conseil.

Les femmes constituent 99,2 pour 100 des effectifs d'enseignants au primaire; 88,7 pour 100 au secondaire; 35,1 pour 100 au collégial; 16,1 pour 100 à l'université.

Celles qui réussissent à trouver de l'emploi dans les universités, c'est surtout à titre de chargées de cours et de professeures adjointes, dans des facultés-ghettos (arts, lettres, éducation et sciences infirmières).

Le conseil relève que la situation des femmes dans les postes de direction des écoles, commissions scolaires, collèges, universités et

même à l'intérieur des syndicats n'est guère plus brillante.

Pessimisme

Le Conseil supérieur de l'éducation est foncièrement pessimiste. A la suite de la consultation qu'il a menée avant de produire son avis, il dégage la conclusion que "de façon générale, pour tous les niveaux de l'enseignement (...) la situation du personnel féminin des établissements d'enseignement risque de se détériorer de façon marquante".

Les mises en disponibilité, surtout au niveau secondaire, certaines incitations sociales prônant le retour de la femme au foyer pour éviter le double salaire par famille, l'attention très mitigée des décideurs envers les recommandations des comités de condition féminine; expliquent ce pessimisme.

Un "comité des droits" dans chaque institution

par J.-Claude RIVARD

Un comité des droits, formé de représentants du milieu étudiant, du monde enseignant, de la direction et des employés de soutien doit être implanté dans chaque institution d'enseignement pour entendre les cas de discrimination et de harcèlement sexual porté à sa connaissance.

Cette recommandation, inspirée des principes de la charte québécoise des droits et libertés de la personne, est au nombre des 17 recommandations que le Conseil supérieur de l'éducation a adressé au ministre Yves Bérubé "afin que les femmes puissent prendre la place qui leur revient dans le système de l'éducation et dans celui de l'enseignement".

Le conseil recommande, dans un premier temps, au ministère de l'Éducation, "de concert avec les divers agents éducatifs du Québec", d'étudier les aspirations, besoins et valeurs des filles de IVe et Ve secondaire pour déterminer les modalités et les étapes de réalisation d'un programme de sensibilisation aux choix scolaires et professionnels, devant être intégré au programme "Éducation et choix de carrière".

Le conseil recommande aussi la mise sur pied subséquente d'un programme de sensibilisation en deux parties, devant faire prendre conscience aux jeunes filles des réalités de la vie contemporaine et de la place de la femme dans le monde des changements technologiques.

Les manuels

Des recommandations concrètes sont faites pour obtenir la disparition des manuels scolaires des stéréotypes sexistes et discriminatoires. Le conseil incite même le ministère à accorder aux commissions scolaires et aux écoles des crédits spéciaux (non transférables à d'autres postes budgétaires) pour y arriver.

On recommande aux collèges et aux universités de procéder à des études visant à déléster les éléments sexistes dans leur matériel pédagogique et à en publier les résultats pour sensibiliser leur corps professoral.

Le conseil va même jusqu'à demander aux organismes subventionnaires d'accorder, à cette fin, aux collèges et aux universités, des subventions non transférables.

Les programmes

Les programmes d'étude doivent eux-mêmes être désexués. Le conseil demande au ministère de s'assurer que cet objectif soit visé, au moment de la révision du contenu des programmes. Des guides pédagogiques devraient être élaborés à l'intention des enseignants, dans le cas de programmes déjà révisés.

Les adultes

En matière de politique d'éducation des adultes, il faudra s'assurer qu'elle réponde aux besoins éducatifs des femmes, affirme le conseil.

Le sexisme

Il est important que le MEQ produise et diffuse des documents de sensibilisation au sexisme incluant des états de situation étoffés présentés aux enseignants avec activités d'animation et de discussion en groupes.

La préoccupation de sensibilisation au sexisme doit être intégrée dans tous les aspects du rôle de l'éducateur. Ce doit être incorporé au programme de formation et de perfectionnement des enseignants.

Le MEQ doit aussi produire et diffuser des guides d'activités et des études montrant la contribution des femmes dans divers domaines, surtout dans des rôles non stéréotypés.

Le Conseil supérieur demande surtout aux MEQ d'inciter tous les intéressés de l'éducation (professeurs, orienteurs) à stimuler les jeunes filles à poursuivre leurs études dans des voies non traditionnellement féminines.

Enfin, il est fortement recommandé au MEQ d'implanter un programme d'accès à l'égalité devant permettre à toutes les femmes de prendre la place qui leur revient, dans le système d'éducation, qu'elles soient étudiantes ou travailleuses (enseignantes, cadres, employées de soutien, etc...).

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE BELLEMARE ET LAFOND
 Dr Fernand Bellemare, M.D. C.S.P.Q., et
 Dr Gilles Lafond, M.D. C.S.P.Q., F.R.C.S. (C)
OPHTALMOLOGISTES
 Maladies des yeux, examen de la vue
 Verres de contact
 320, rue Saint-Joseph est, Québec
 Complexe bibliothèque de Québec
 Place Jacques-Cartier
 529-9411

AUBAINE! CHAUFFE-EAU
 40 GALLONS 60 GALLONS
140\$ | 195\$
GUILLOT
 MAÎTRES EN PLOMBERIE & CHAUFFAGE • ÉLECTRICITÉ
 SERVICE JOUR ET NUIT
 661-9211

12 3/4 % DÉPÔTS À TERME
 intérêt annuel pour une durée de 3 ans

13 1/2 % DÉPÔTS À TERME
 intérêt annuel pour une durée de 5 ans

TAUX D'INTÉRÊT DISPONIBLES SUR COURTE & LONGUE ÉCHÉANCE

Appelez:
 J. Albert Gagnon, C.G.A. représentant
 (418) 692-1874
 Ou votre courtier en placement

Compagnie de Placements Hypothécaires
Morguard
 du Canada
 888, rue St-Jean, Suite 308
 Québec, P.Q. G1R 5H6

Membre de la Société d'Assurance Dépôts du Canada & inscrite à la Régie d'Assurance Dépôts du Québec.
 Taux sujets à changements

UN COURS D'INFORMATIQUE À VOTRE PORTÉE...

J'ai réussi! Maintenant, je comprends l'informatique.

"Autour de moi, tout le monde parlait d'informatique: logiciels, progiciels, imprimante, mémoire 32 ou 64 K, tout ça me semblait du chinois. C'est alors que j'ai entendu parler des cours d'informatique de la Télé-université. Pour 34,50\$, j'ai suivi le cours d'Informatique 2001 préparé par des spécialistes à l'université. La Télé-université m'a fourni de la documentation écrite et même une salle de pratique équipée de micro-ordinateurs et ce, avec l'aide d'un animateur. Oui, j'ai réussi! Maintenant, je comprends l'informatique."

Faites comme moi!
 Bernard Gauthier

Le cours Inf-2001 Les micro-ordinateurs et leur langage vous permettra:

- de vous initier rapidement à la manipulation d'un micro-ordinateur;
- de vous familiariser avec les principales commandes, instructions, fonctions et opérations du langage Basic.

SESSION D'ÉTÉ

- cours intensif à partir du 2 juillet;
- plusieurs disponibilités vous sont offertes.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

Appelez-nous:
 Québec: 1-800-463-4722 (sans frais) (418) 657-2262
 Montréal: 1-800-361-6808 (sans frais) (514) 522-3540

VOILÀ LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ!

Université du Québec
 Télé-université
 Institut de formation à distance

ARTS ET SPECTACLES

Industrie cinématographique: Fox croit en l'entreprise privée



Le ministre Francis Fox négociera avec les "majors" américains au cours des six prochains mois.

par Louis-Guy LEMIEUX
envoyé spécial
du Soleil

MONTREAL — Le ministre des Communications du Canada croit fermement que l'avenir de l'industrie cinématographique et de la vidéo passe par l'entreprise privée.

Tel est l'essentiel des déclarations qu'a faites hier, à Montréal, le ministre Francis Fox au cours d'une conférence de presse qui rendait publique la nouvelle politique nationale du film et de la vidéo.

Le gouvernement canadien accordera à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC) des crédits additionnels de \$7,75 millions par année pour lui permettre de mettre en oeuvre des nouveaux programmes et d'enrichir ceux qui sont en place afin d'appuyer directement le secteur privé. La société sera en outre rebaptisée Téléfilm Canada, désignation qui, selon le ministre, traduit mieux ses responsabilités à l'égard tant de la vidéo que du film.

Le gouvernement canadien accordera à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC) des crédits additionnels de \$7,75 millions par année pour lui permettre de mettre en oeuvre des nouveaux programmes et d'enrichir ceux qui sont en place afin d'appuyer directement le secteur privé. La société sera en outre rebaptisée Téléfilm Canada, désignation qui, selon le ministre, traduit mieux ses responsabilités à l'égard tant de la vidéo que du film.

avec des pays tels la Belgique, l'Italie, Israël, l'Espagne, l'Angleterre et l'Australie.

M. Fox a souligné que l'industrie canadienne du film et de la vidéo — qui regroupe plus de 300 sociétés de production pouvant produire une centaine de longs métrages par année — occupe une place de plus en plus importante dans l'économie puisque qu'elle utilise un coefficient de main-d'oeuvre élevé. En 1981, par exemple, la seule branche production employait environ 10,000 pigistes, scénaristes, réalisateurs, interprètes, techniciens,

de même que 6,100 employés permanents et 10,200 à temps partiel. L'industrie compte un travailleur pour chaque tranche de \$36,000 de recettes brutes annuelles, contre une moyenne d'un travailleur pour \$114,000 de recettes dans les 500 grandes industries nord-américaines.

de faire fi des frontières nationales, cette tendance ira très certainement en s'accroissant. La politique nationale du film et de la vidéo part du principe fort simple que nos écrans de cinéma et de télévision doivent refléter une présence canadienne plus marquée.

"Le film et la vidéo façonneront largement notre culture populaire et donc notre identité nationale, a ajouté M. Fox. Depuis bien des années, les Canadiens voient surtout des productions d'origine étrangère et, compte tenu de la capacité des technologies nouvelles

"La nécessité de sauvegarder et de renforcer la vie culturelle canadienne de même que des préoccupations d'ordre économique et industriel sont les principales raisons qui ont poussé le gouvernement à formuler cette politique", a dit M. Fox.

Cette conférence tenue dans les locaux neufs de Téléfilm Canada, tour de la Banque Nationale, rue de la Gauchetière, à Montréal, ressemblait plusieurs producteurs, réalisateurs et distributeurs de la métropole dont Denis Héroux, Gilles Carle, Arthur Lamothe, Claude Fournier, Justine Héroux, Claude Chamberland, Marie-Josée Raymond.

En outre, l'Office na-

Le Canada négociera avec les E.-U. pour la distribution

par Louis-Guy LEMIEUX

MONTREAL — Le ministre canadien des Communications, M. Francis Fox, a annoncé hier, qu'il avait reçu le mandat du gouvernement canadien de négocier durant une période de six mois avec les "majors" américains de la distribution de films en salle afin d'en arriver à un meilleur accès des productions cinématographiques canadiennes par les auditeurs canadiens. En même temps qu'à une plus grande part des recettes de nos salles de cinéma aux maisons canadiennes de production et de distribution.

M. Fox rendait publique, hier, dans la même journée à Toronto, Ottawa et Montréal, la politique nationale du film et de la vidéo.

Cette politique, tout en chambardant l'actuel Office national du film (ONF) et en donnant plus de pouvoirs et de ressources financières à la SDICC qui s'appellera dorénavant Téléfilm Canada, vise à aider substantiellement l'industrie cinématographique canadienne privée et publique.

En s'attaquant aux privilèges des puissants distributeurs de films étrangers, principalement américains, au Canada, M. Fox rejoint l'une des préoccupations majeures de la loi-cadre du cinéma tel qu'adoptée mais pas encore mise en vigueur par le gouvernement québécois.

Le ministre canadien des Communications a déclaré que son gouvernement avait rejeté toute idée de nationalisation de ce secteur vital (la distribution) de l'industrie du cinéma. "Nous croyons qu'une solide négociation avec les principaux distributeurs étrangers pourra servir les intérêts de tous et les nôtres en particulier, a dit M. Fox.

il. Nous sommes confiants d'en arriver à une solution mutuellement acceptable."

Le ministre croit que le Canada ne sera pas obligé d'en arriver à une législation spéciale pour contrer ces privilèges des distributeurs étrangers.

Le document qui contient la nouvelle politique nationale du

film et de la vidéo fait état de chiffres révélateurs à ce chapitre: ainsi, les longs métrages canadiens n'obtiennent en moyenne que 2 pour 100 du temps de projection dans les cinémas du pays.

"Il ne s'agit pas d'un projet d'un ministère, mais bien d'une décision gouvernementale, a déclaré M. Fox.

ductions de personnel se feront par le processus normal d'attrition (départs naturels) et par des programmes d'incitation à la pré-retraite", a-t-il précisé dans un communiqué.

Les sommes ainsi épargnées resteront toutes à l'ONF, où elles serviront à la production, a ajouté M. Macerola, employé et responsable pendant 12 ans de l'Office national du film.

L'ONF ne prévoit aucune mise à pied

MONTREAL (d'après PC) — Nommé hier commissaire du gouvernement à la cinématographie, M. François Macerola a affirmé que l'Office national du film ne ferait aucune mise à pied à la suite de l'annonce de la nouvelle politique fédérale du film et de la vidéo.

"Certains services et programmes seront transférés à d'autres ministères... D'autres ré-

ductions de personnel se feront par le processus normal d'attrition (départs naturels) et par des programmes d'incitation à la pré-retraite", a-t-il précisé dans un communiqué.

Les sommes ainsi épargnées resteront toutes à l'ONF, où elles serviront à la production, a ajouté M. Macerola, employé et responsable pendant 12 ans de l'Office national du film.

Le magazine de l'actualité

LA **Semaine**

DERNIERE HEURE!

PHOTOS EXCLUSIVES

ET **L'horaire TV GRATUIT!**

J'ai pu profiter d'un grand solde de disques! Parce que **MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!**

abonnement: **647-3333**

QUINZAINE INTERNATIONALE DU THÉÂTRE

plus de mille (1000) billets à donner

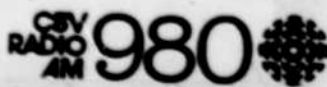
JUIN	Bibliothèque	Tente T.B.C.	Café Vieux-Port	GTQ Fréchette	GTQ Crémazie	Palais Montcalm	Conservatoire	Bordée	Inst. canadien	Conférences -bibliothèque-	Ateliers Conservatoire St-Denis
9	SUEDE: "Anarken" 22h30	TCHÉCOSLOVAQUIE: "Charlie" 19h00 21h30	CANADA: "Mile Julie" 23h00	—	—	—	BELGIQUE: "Ella" 20h30	OFF festival: "Ben voyons donc ma tante" 17h00	OFF festival "Klownex" 23h00	—	—
10	"Anarken"	"Charlie"	"Mile Julie"	—	—	—	"Ella"	—	OFF festival "Folies noires sur fond blanc" 17h & 23h	—	John Palmer 14h00
11	"Anarken"	"Charlie"	"Mile Julie" M.P.T. "Kiviuk"	—	CANADA: "Passe-Muraille" "O.D. on Paradise"	—	"Ella"	—	—	Rick Salutin 16h00	John Palmer Serge Ouakine 14h00
12	—	"Charlie"	"Mile Julie" "Kiviuk"	—	"O.D." 20h00	—	—	—	—	—	Julian Beck, Salutin Ouakine 14h00
13	AUSTRALIE: "Secrets" 22h00	"Charlie"	"Mile Julie" "Kiviuk"	—	"O.D." 20h00	—	OFF festival: "Violette Vandal" 23h00	—	—	Julian Beck 16h00	Beck - Ken Gass G. Luscombe 14h00
14	"Secrets"	Alice "Omnibus" 20h30	CANADA: "Manitoba Puppet Theatre" "Kiviuk"	—	"O.D." 14h00 20h00	—	"Violette Vandal" 17h00	OFF festival: "Circulation" 23h00	POLOGNE: "Les portes du paradis" 21h00	J.-Louis Roux 16h00	Beck - Gass Luscombe 14h00 Henderson 14h30
15	"Secrets"	Alice	YUGOSLAVIE: "Vernissage" 22h00 "Kiviuk"	—	—	—	"Violette Vandal" 17h00	"Circulation" 23h00	"Les portes du paradis"	—	Beck, Asselin, Alyanak 14h Henderson 14h30
16	HOLLANDE: "Mal de crâne" 22h00	"Alice"	"Kiviuk" "Vernissage"	—	CANADA: "Ain't Looking" 19h30	—	CANADA Theatre Sport: "Loose Moose" 19h00	"Circulation"	"Les portes du paradis"	—	Hrant Alyanak
17	"Mal de crâne"	—	"Kiviuk" "Vernissage"	—	"Ain't Looking"	—	"Loose Moose"	"Ben voyons donc ma tante" 17h00 23h00	—	Joe Chaikin	Johnstone, Asselin J.P. Ronfard
18	"Mal de crâne"	—	—	—	"Ain't Looking"	—	"Loose Moose"	—	—	—	Johnstone Ronfard
19	"Mal de crâne"	—	CANADA: Nion & Cie "Kabaret de la vita" 23h00	—	"Ain't Looking"	ÉTATS-UNIS: A.R.T. "School for Scandal" 20h00	CANADA: N.-Ecosse "Tighten the trace" 21h00	—	—	—	Hesse Ronfard
20	ESPAGNE: "Quadra de Sevilla"	—	"Kabaret"	—	"Ain't Looking"	"School for Scandal"	"Tighten Th. Parminou (off) 23h00	—	"Folies noires" 17h00	—	Nion & Cie
21	"Quadra de Sevilla"	—	"Kabaret"	FRANCE: "Comédie française" 19h00	—	"Sganarelle"	"Tighten Th. Parminou 17h00	—	"Klownex" 23h00	—	Nion - Thomson
22	"Quadra de Sevilla"	CANADA: "Les belles-sœurs" 20h30	—	Comédie française 19h00	—	"Sganarelle"	—	—	"Klownex"	G. Brustein	Thomson
23	—	—	—	Comédie française & clôture	—	—	—	—	—	Jean-Pierre Vincent 11h00	—

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE... DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE... DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE...

et présentez-la à la réception de Radio-Canada, 2505, boul. Laurier à Ste-Foy, à partir du jeudi 31 mai de 13h30 à 17h00, on vous remettra des billets pour assister à l'une des pièces (limite de deux billets par personne).

La Quinzaine Internationale du Théâtre Québec a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la loi sur les loteries, les concours, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.

une collaboration



Le club Jack-Kérouack, un lien entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre

par **Léonce GAUDREAU**

Le Secrétariat permanent des peuples francophones cherchait à établir un canal de communication entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre.

Pour la Louisiane, l'Acadie ou l'Ontario, le moyen allait de soi, c'est-à-dire créer des associations (Québec-Louisiane,

Québec-Acadie...). Mais pour la Nouvelle-Angleterre, il paraissait difficile de faire de même, l'intérêt n'étant pas là. Aux yeux des Québécois, les liens de parenté avec les Franco-Américains ne sont pas aussi évidents. Peu de gens sont en effet conscients de l'importante période migratoire de Québécois

vers le Sud, à la recherche de travail, qui ont constitué, en Nouvelle-Angleterre surtout, une communauté francophone importante.

Devant l'absence d'intérêt, il n'y aurait donc pas d'association. Le directeur du secrétariat, M. Louis Dussault, eut un jour avec un ami, M. Eric Waddell, pro-

fesseur de géographie à l'université Laval, l'idée de fonder un club Jack-Kérouack.

Ce célèbre écrivain de la "beat generation" des années soixante avec William Burroughs, Allen Ginsberg et quelques autres pourrait servir, 15 ans après sa mort, de "figure" de proue à cet objectif du secrétariat québécois qui est de favoriser le plus possible des échanges avec tous les francophones à travers le monde, y compris les descendants francophones devenus américains.

C'est ainsi que le club Jack-Kérouack est né, et lancé à l'occasion du dernier Salon du livre de Québec. Déjà, une quarantaine de personnes sont membres de ce club qui, au départ, en sera surtout un de lecture. Sa première activité a été de tenir un débat sur cet écrivain né Américain mais de parents francophones du Bas-du-Fluve. Et de projeter un long métrage, "Heart Beat", racontant l'épisode de la vie de Kerouack avec Neal et Carolyn Cassidy, amis et héros de plusieurs de ses livres.

Pour Louis Dussault, les objectifs de ce club sont principalement de faire connaître cet écrivain franco-américain qui a marqué toute une génération, celle de Bob Dylan. C'est aussi de permettre des contacts, même de provoquer des voyages, pour ceux qui connaissent déjà l'étendue de son oeuvre (une vingtaine de livres dont plusieurs traduits en une vingtaine de langues). Déboucher, enfin, sur des liens d'amitié entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre.

La prochaine rencontre du club se fera à Québec, à l'occasion de la 7e Rencontre francophone de Québec au cours de la semaine du 11 au 17 juillet.



Une anecdote raconte qu'à sa mort, dans une église de Lowell, Mass, ville où il est né et a vécu, un prêtre catholique franco-américain a déclaré au haut de sa chaire: "Il n'était pas des nôtres". Quinze ans plus tard, la francophonie le reconnait. Un club Jack-Kérouack pourrait prochainement naître en Nouvelle-Angleterre.

Dans le Vieux-Port ou... Un deuxième Festival des jeunes à Québec

par **Léonce GAUDREAU**

Les jeunes auront de nouveau leur Festival culturel cette année à Québec.

En effet, malgré l'échec relatif de la première manifestation de l'an dernier sur le campus de l'université Laval, M. Jacques Béland des productions Pro-Art revient de nouveau à la charge.

Son objectif ultime est de pouvoir réaliser à Québec l'an prochain un 3e festival, mais cette fois-ci de dimension internationale, pour marquer l'année internationale de la jeunesse. Il mise sur l'attrait que représentent les événements liés aux célébrations de 1534-1984 pour relancer son festival sur des bases plus solides.

Pour ce 2e Festival des jeunes, M. Béland compte présenter les 27, 28 et 29 juillet une soixantaine de spectacles de jeunes artistes, ama-

teurs, semi-professionnels venant du Québec et de l'Ontario. L'action de Pro-Art est de permettre à la jeunesse de se produire en spectacles qui, autrement, ne pourrait le faire.

Des rencontres exploratoires ont présentement cours avec la Corporation Québec 1534-1984 pour insérer cette activité dans leur programmation. Des décisions finales doivent être prises d'ici à une semaine. Le directeur de ce festival paraît miser beaucoup sur la conclusion d'une entente dont le principal effet serait de l'assurer d'une scène dans un périmètre (Vieux-Port) qui sera très achalandé, cet été, c'est le moins qu'on puisse dire.

Son premier festival de l'an dernier avait souffert, entre autres, de son éloignement du Vieux-Québec. Sauf évidemment les artistes qui s'y produisaient, peu de gens s'étaient déplacés jusqu'à l'université. On

avait donc dû écourter cette manifestation d'une journée.

Avec ou sans subvention

Même si le lieu du 2e festival n'est pas encore assuré et qu'il n'est pas encore certain de pouvoir obtenir du gouvernement québécois l'aide souhaitée (\$52,000), M. Béland manifeste sa volonté de le présenter coûte que coûte. Si ce n'est pas dans le Vieux-Port, ce pourrait être dans le Vieux-Québec, avec la collaboration de la ville de Québec. Et quant à l'argent, il a déjà obtenu un \$20,000 du ministère fédéral des Communications. C'est peu, mais ce serait à l'extrême limite suffisant pour faire survivre ce festival.

Enseignant, M. Béland a obtenu une libération avec salaire du ministère de l'Éducation depuis janvier 1984 pour s'occuper de cette manifestation. Il a reçu l'appui notamment du Conseil de la culture de la région de Québec et du Secrétariat québécois à la jeunesse qui, ce dernier, l'a recommandé pour une subvention auprès du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.



Le pianiste Jon Kimura Parker avait été le grand gagnant du 22e Concours de Radio-Canada, dont les auditions eurent lieu à Québec en mai 1983. On le voit ici recevant son prix du président du jury, Jean Vallerand.

Inscriptions au Concours national de Radio-Canada

(MS) — Le Concours national de Radio-Canada 1984-1985 — compétition qui a maintenant lieu tous les deux ans — sera destiné aux instruments à cordes, aux vents et aux cuivres.

Sont éligibles les jeunes musiciens âgés de 15 à 30 ans, citoyens canadiens ou immigrants reçus.

Le concours de cette année comportera quatre étapes: une audition préliminaire (prévue dans différents centres du pays), un quart de finale, une demi-finale et une finale avec orchestre devant se dérouler à Vancouver.

Des pièces imposées figurent au programme de l'épreuve éliminatoire et des quarts de finale, pour tous les instruments: soit le violon, l'alto, le violoncelle, la contrebasse, la flûte, le hautbois, la clarinette, le basson, le saxophone, le cor, la trompette, le trombone et le tuba.

Les gagnants des Premiers Prix de chacune des trois disciplines (cordes, bois, cuivres) toucheront des bourses de \$2,500. Un Grand Prix de \$6,000 sera décerné au lauréat qui manifestera le plus de possibilités pour une carrière de soliste. Enfin, une bourse de \$1,500 sera octroyée au concurrent ayant donné la meilleure interprétation d'une oeuvre canadienne.

Les jeunes musiciens intéressés à participer au 23e Concours national de Radio-Canada 1984-1985 ont jusqu'au 18 juin pour ce faire.

Des feuillets d'information et d'inscription sont disponibles à la Maison de Radio-Canada à Québec, 2505, boulevard Laurier (téléphone 656-9440, poste 529).

Rosemarie Bastarache, coordonnatrice du réseau français de la radio d'État assure la responsabilité de cette compétition.

La LMI prépare son repêchage d'automne

(MRC) — La Ligue majeure d'improvisation procède actuellement à l'inscription en vue du repêchage des joueurs et équipes qui feront la saison qui débutera le 9 septembre.

Les joueurs intéressés en tant que joueurs, arbitres, juge de ligne, entraîneur, animateur ou organisateur doivent communiquer avec les bureaux de la ligue, au 1060-A rue Thibault au Cap-de-la-Madeleine, G8T 7B2. On leur adressera alors le formulaire d'inscription. Observons cependant que les membres de l'Union des artistes ne peuvent participer.

Accrédité par la LNI, la LMI constituera le plus haut calibre de jeu amateur en improvisation. Le repêchage se fera sous la

direction de Pierre Martineau de la LNI assisté par un comité conjoint des deux organismes.

Les villes désignées pour la première saison sont, dans chaque région, les suivantes: Saguenay-Lac-Saint-Jean: Dolbeau, Alma, Jonquière, Chicoutimi et Roberval; Québec: Québec, Sainte-Foy, Thetford, Saint-Jean-Port-Joli et Lévis; Mauricie et Bois-Francs: Trois-Rivières, Shawinigan, Bécancour, Victoriaville et Sorel; Montréal: Montréal-Centre, Nord et Est, La Salle, Valleyfield, Rive-Sud / Estrie: Sherbrooke, Granby, Saint-Jean, Longueuil, Saint-Hyacinthe; Laurentides et Lanaudière: Joliette, Repentigny, Laval, Saint-Jérôme et Sainte-Thérèse.

Je sais "OÙ ALLER À QUÉBEC" **MAI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!**
abonnement: 647-3333

Samuel Gesser présente le lundi 4 juin à 20 heures
Mona Mouskouri
BILLETS: 15\$, 12\$
colisée DE QUÉBEC
Achats téléphoniques par cartes de crédit: 647-1211

Ginette Reno "Sentimentale"
Elle se livre dans son nouveau spectacle comme elle ne l'a jamais osé auparavant. Journal de Montréal
Quelque chose de grand et de bouleversant. Le Devoir
Elle n'a jamais aussi bien chanté, ses textes n'ont jamais été aussi profonds et elle ne les a jamais aussi bien sentis. Roger Bourassa, CHOFM
Ginette Reno au-delà de la performance. Louis Tanguay, Le Soleil
DEMAIN jusqu'à dimanche et du 7 au 17 juin
Encore d'excellents billets disponibles. Du 25 mai au 17 juin à 20 heures.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL.: 643-8131
Des frais de service de 75¢ par billet sont perçus par le Grand Théâtre de Québec dans chaque marché d'alimentation Provigo participant et aux guichets du Grand Théâtre.

La Cadence de l'Amour
JOHN HOLMES
2e SEM.
Dès 13h40
MIDI-MINUIT
252 ST JOSEPH EST 522-2828
Dès 12h50
STE-FOY 3
PLACE STE FOY 656-0592

CINEPARCS
OUVERTURE À 19H00
LA PROJECTION DEBUTE AU CREPUSCULE
On n'est pas sorti de l'auberge!
BEAUPORT 1

STAYING ALIVE
BEAUPORT 2
MAFFIN
UN PILOTE DANS L'AVION?

L'OEIL DU TIGRE
ROCKY III
BEAUPORT 3

DEUX HEURES MOINS LE QUART
AVANT JESUS-CHRIST
COLLINE 1
SOLDAT
COLLINE 2

Les Cinémas Odeon
POUR DES FILMS CONCUS POUR LE GRAND ÉCRAN
LES ANGES DU MAL
SYBIL DANNING
LUNDA BLAIR
CANADIÈRE
Semaine: Les anges: 21h10, 2e film: A Armes: 19h15.

LES INADAPTES
2e FILM
"JAMAIS PLUS JAMAIS"
Dès 13h10

Tendres Passions
FRONTENAC 2
13h15, 16h00, 18h30, 21h00

BARBRA STREISAND
3e SEM.
YENTL
LE DAUPHIN
13h30, 16h15, 18h45, 21h15

LA FIEVRE DU PRINTemps
2e film: "Le joujou"
FRONTENAC 1
Le jour: 19h50, 19h45, Le soir: 19h55, 19h48, 21h30

CINEMAS UNIS
VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE
Breakin'
2 DERNIERS JOURS
CINÉMA 0

INDIANA JONES
and the TEMPLE OF DOOM.
70MM DOLBY STEREO
V.O. Anglaise
En sem.: 19h05 et 21h25.
CANADIEN

Personne ne savait d'où il venait, mais il était le meilleur qu'ils n'avaient jamais vu.
THE NATURAL
ROBERT REDFORD
CINÉMA 2
18h20, 20h50

GREYSTOKE
THE LEGEND OF TARZA
2 DERNIERS JOURS
STE-FOY 1
13h30, 15h55, 18h20, 20h45

UN HOMME, UNE FEMME, UN ENFANT
MAN/WOMAN/CHILD
2 DERNIERS JOURS
En sem.: 19h, 21h.

L'OPERA DE LA TERREUR
STE-FOY 2
13h, 14h40, 16h20, 18h, 19h45, 21h25

DAVID EST UN ASI
avec l'interprète qui son père lui a offert: la mort.
IL JOUE CONTRE L'ARMEE AMERICAINE
JEUX DE GUERRE
En sem.: 18h55, 21h.

VENISE 83
LION D'ARGENT
FLE CASIN NEGRES
En Sem.: 19h15, 21h15

HANNA SCHULTZ
ANDREI WALDA
Un Amour en Allemagne
En Sem.: 19h15, 21h15

LES GALERIES
En Sem.: 19h15, 21h15

"Salut Capitaine" promet

En général, il ne faut pas se fier aux "premières" d'émissions, il faut attendre deux ou trois exemplaires. Dans ce cas-ci, je fais exception parce que j'ai envie de dire que c'est pas mal le fun.



par Yves BERNIER

Je veux parler de "Salut Capitaine", produite par Télé 4 dans le cadre de Québec 1534-1984. A 18h30 tous les soirs de la semaine, l'heure consacrée à cet événement majeur de l'été qui vient s'annonce pas si mal.

Lundi et hier, l'équipe formée de Paolo Noël, Nicole Simard, Gilles Pelletier et François Reny se retrouvait au Centre d'interprétation du Vieux-Port, et il y avait beaucoup de rythme.

Si on oublie les bibites techniques inhérentes à ce genre de première télévisuelle, les deux émissions réalisées à ce jour étaient (et j'en suis agréablement surpris) pas mal intéressantes.

Bien sûr, il y avait ce "hum" sonore agaçant qui donnait une mauvaise impression comme si le lien technique entre les micros et la transmission était très éloigné, mais je suis sûr que cela va se corriger dans les émissions qui suivent.

Il faut d'abord retenir que l'émission nous divertit tout en nous informant. Le réalisateur a d'ailleurs eu la bonne idée de placer René Simard dès le début de la première émission, un artiste très apprécié des Québécois.

D'autant plus que c'est lui que l'on verra et entendra tout au long de l'été de "Salut Capitaine" dans la chanson thème de l'émission.

J'avais bien hâte de voir comment Paolo allait se débrouiller comme animateur, et ce que j'ai vu jusqu'ici m'a plu. Il sait faire les transitions entre chaque séquence de l'émission, il passe bien entre la variété et l'entrevue.

Pour la première, il était particulièrement intéressant de voir les images vivantes que les caméramen de Télé 4 ont prises de la goélette Jean-Yvan pour illustrer l'entrevue de Gilles Pelletier avec le responsable des relations publiques du Musée maritime de L'Islet.

Même si certaines images étaient de la frime, puisque l'on devinait que la goélette était à quai, on nous a quand même donné l'illusion du mouvement. C'est ça de la bonne télévision.

Et la caméra ne s'est pas gênée pour nous montrer les beautés de ce coin du vieux port



Nicole SIMARD

que l'on pourra admirer tout au long de l'été.

Il faut commencer à penser que Télé 4 peut faire de la très bonne télévision quand elle se donne enfin les moyens de faire de bonnes images qui s'accordent avec le scénario de ses émissions.

Une seule remarque: dans sa chronique artistique par ailleurs très intéressante, François Reny n'avait pas raison lundi de spéculer en ondes sur la véritable raison (d'autant plus que cela a été officiellement confirmé en début d'après-midi par toutes les agences de presse) de l'annulation du spectacle d'Adamo au Grand Théâtre.

Avec un ton un peu mesquin, il a laissé entendre qu'Adamo s'était trouvé une raison "diplomatique" de ne pas faire sa tournée au Québec, les billets de son spectacle ne se vendant peut-être pas bien ailleurs que dans notre ville.

On savait déjà depuis plusieurs heures que l'artiste avait été victime d'une défaillance cardiaque à son domicile européen.

Gisèle disparaît

Vous avez sans doute remarqué que Gisèle Gallichan ne fait plus partie du bulletin de nouvelles de Télé 4, "Aujourd'hui le..." et qu'elle a même été

remplacée à l'émission hebdomadaire d'affaires publiques "Maintenant", par Jean Dumas.

Rien de surprenant là-dessus puisque son employeur n'est pas satisfait de son rendement dans les cotes d'écoute.

On suppliait Télé 4 de supprimer le mur entre Dumas et Gallichan, il y a quelque temps, c'est chose faite. On peut confirmer dès maintenant qu'elle ne sera pas à la conimation du bulletin "Aujourd'hui le...", l'autome prochain.

Gisèle Gallichan est une excellente journaliste de la presse électronique, mais son séjour auprès de Jean Dumas comme coanimatrice du principal bulletin de



Gisèle GALLICHAN

nouvelles de la station régionale n'a pas été tellement fructueux.

Gisèle sait comment présenter les nouvelles qu'elle couvre elle-même alors que Dumas est un bon haut-parleur. C'est toute la différence entre les deux et c'est pourquoi le public télé-spectateur n'a pas marché tel que prévu avec le tandem.

Le CRTC se contredit

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes se contredit. Il vient d'approuver la diffusion au Canada de deux canaux américains à la programmation spécialisée du genre "télévision payante" et "émissions religieuses".

En effet, en avril, il affirmait qu'il ne permettrait pas l'opération de canaux diffusant surtout des films, ce que fait déjà la télévision payante, ou des émissions religieuses.

Or, il vient d'approuver l'entrée au pays du Hospital Satellite Network et de The University Channel que les abonnés capteront pour quelques dollars par mois, alors que les canaux de télé payante chargent \$15.95.

Le premier canal, qui s'adresse au personnel des hôpitaux jusqu'à 16h, présente ensuite 12 heures de films qualifiés de divertissement pour les malades. Des films comme Superman II et Rocky III qui seront offerts sur HSN sont des titres que seule la télé payante offrirait jusque-là.

Le canal universitaire mêle des enseignements basés sur la Bible à des émissions de divertissement familial. La vedette en est le Dr Gene Scott, dirigeant d'une Eglise indépendante, à Glendale, en Californie. Se référant fréquemment à la Bible, le prédicateur défend le "créationnisme", doctrine voulant que l'homme soit issu d'une création particulière.

Et ce canal sollicite régulièrement des fonds pour une fondation.

voir et entendre

A 19h, il y a du **BASEBALL** à Radio-Canada (câble 6, canal 11), les Expos contre les Dodgers.

A 19h30, à Radio-Québec (câble 8, canal 15), un reportage qui semble intéressant sur **QUEBEC EN VILLE**, une espèce d'historique sur la ville et la création de son conseil municipal et ses services locaux.

A 20h, pour ceux qui sont câblés au canal 7 (câble 18), **EPOPEE DU ROCK**, un téléroman sous forme de comédie musicale qui raconte la vie des jeunes des années 50.

Puis, à 21h, à Radio-Québec, **OPTIONS** présente "Fous... comme des fofoufous", sur la mode new wave, etc...

Rozon soumet ses offres à Charles Trenet

par Léonce GAUDREAU

L'impresario Gilbert Rozon est présentement en France dans le but de convaincre le grand Charles Trenet de venir chanter cet été à Québec dans le cadre des activités liées aux fêtes de 1534-1984.

Après avoir passé quelques jours à Paris pour chercher à faire des premiers arrangements auprès de son entourage, M. Rozon est sur la Côte d'Azur pour s'entretenir avec le roi de la chansonnette française aujourd'hui même et dans les prochains jours.

Au cours d'une conversation téléphonique avec M. Rozon, hier soir, LE SOLEIL a appris qu'il avait entrepris ce voyage avec des propositions concrètes à soumettre, dont les détails ont été arrangés avec la Corporation Québec 1534-1984.

Même si la "concurrence" est serrée, M. Rozon dit avoir bon espoir d'amener M. Trenet à Québec, comme il avait réussi à le faire l'an dernier à Montréal, après une dizaine d'années de silence de celui-ci. "Je sais que la ville de Québec représente beaucoup pour lui. Chanter à Québec lui serait un grand plaisir."

Mais voilà, M. Trenet, maintenant âgé de 71 ans, ne sort plus

souvent et les sollicitations sont nombreuses et d'importance. Ainsi, le "fou chantant" comme on l'a souvent appelé est réclamé, dit-on, par le roi de Belgique, la princesse de Monaco et bien d'autres "grands" de ce monde. De plus, le président français, François Mitterrand, s'apprêterait à lui remettre la médaille de la plus haute distinction dans le domaine des arts à un moment où on souhaiterait précisément voir Trenet à Québec, c'est-à-dire au début de juillet. Des aménagements d'horaire sont évidemment toujours possibles.

M. Rozon est un "fan" et un inconditionnel de M. Trenet et non simplement un impresario. Il est de plus un ami. Il le verra donc plusieurs fois dans les prochains jours pour le convaincre de faire de nouveau le voyage vers le Québec. On devrait être fixé sur cette question d'ici à la fin de semaine.

M. Rozon se dit convaincu de la volonté des Québécois de vivre cette rencontre musicale. Le maire Jean Pelletier en tête lui a d'ailleurs fait transmettre une invitation écrite pour lui manifester son désir. C'est d'ailleurs avec lui que M. Rozon a eu les plus nombreux contacts pour concrétiser cet événement, au cours des derniers mois.

Artisans invités à une exposition nationale à Québec

MONTREAL (PC) — Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette, a annoncé hier la tenue l'automne prochain d'une première exposition nationale d'artisanat de loisir à Québec.

L'événement sera amorcé en juin dans 15 régions du Québec alors qu'on ouvrira les inscriptions dans une soixantaine de disciplines regroupées en six catégories: bois, cuirs, métaux, silicates, textiles, encres et colorants.

Le volet national aura lieu à la nouvelle Bibliothèque municipale de Québec, du 22 octobre au 17 novembre.

Un des buts de l'événement, a expliqué le ministre, est d'inciter les citoyens à la création dans ces passe-temps qui occupent plus d'un durant leurs temps libres.

"Qui n'a jamais essayé de sculpter un bout de bois avec un canif? Qui n'a pas rêvé un jour de boire dans la tasse à café qu'il ou qu'elle aurait fabriquée?" a demandé le ministre.

M. Chevrette, qui chez lui, près

de Joliette, travaille le bois (cabanes à oiseaux), n'a pas pour autant annoncé qu'il exposerait.

Placées sous le thème Le doigté magistral, les expositions régionales et la finale à Québec sont placées sous la responsabilité de la Conférence des organismes régionaux de loisir du Québec.

Le ministère de M. Chevrette apporte un appui financier de \$150,000 à l'organisation de l'événement. A cela s'ajoutent des bourses totalisant \$9,000 destinées aux deux meilleurs exposants dans chaque catégorie; le 1er recevra \$1,000 et le second \$500.

Du début de juillet à la mi-octobre, tous les artisans intéressés pourront exposer dans une des 15 régions. Des jurys régionaux prendront ensuite une oeuvre par catégorie, de sorte qu'un total de 90 sélections seront exposées à Québec.

On compte voir de 300,000 visiteurs à l'échelle provinciale et on en attend quelque 80,000 à l'exposition finale d'octobre et novembre.

télé-horaire

Position	Position	Position
2 CFCM (4) Québec	10 TVFQ (99)	18E CHLT (7) Sherbrooke
3 CKMI (5) Québec	12 CFCF-TV Montréal (CTV)	19F CKTM (13) Trois-Rivières
6 CBVT (11) Québec	13 WYNY (22) Burlington (ABC)	20G WCFE (57) Plattsburgh (PBS)
7 WCAX (3) Burlington (CBS)	16C KSHN (9) Sherbrooke	
8 CIVQ (15) Radio-Québec	17D WPTZ (5P) Plattsburgh (NBC)	

* Pour l'horaire des stations de l'Est du Québec, Inter-Vision et la Télévision Payante, consultez le Télé-Magazine.

Consultez également **LE SOLEIL** **TÉLÉ MAGAZINE** ...votre horaire complet!

N.B. L'astérisque (*) qui suit les émissions, signifie des changements de dernière minute, n'apparaissant pas dans le Télé-Magazine.

□ Emission sous-titrée, codée pour les malentendants.

mercredi

- 15h00
 - 3 The News
 - 4 Aujourd'hui... 18h00
 - 5 Newswatch
 - 5p Nightly News on 5
 - 7 Le monde
 - 11 Ce soir
 - 22 News Center 22
 - 57 Scholars for Dollars
 - 99 Atout coeur
 - R-Q. Le petit monde d'André Tahon
- 18h45
 - 11 Nouvelles régionales
 - 18h20
 - 11 Nouvelles du sport
 - 18h25
 - 4 Tout azimut*
 - 11 La météo
 - 18h30
 - 4-7 Salut capitaine
 - 5p NBC Nightly News
 - 11 Avis de recherche
 - 22 ABC World News Tonight □
 - 57 The Nightly Business Report
 - 99 Des chiffres et des lettres
 - R-Q. Téléservice
 - 18h40
 - 9 Le 9 vous informe
 - 13 Le 13 vous informe et les sports
 - 18h55
 - 9 Nouvelles du sport
 - 18h57
 - R-Q. L'agence D.D.T.
 - 19h00
 - 3 CBS Evening News with Dan Rather
 - 5 Fame
 - 5p Wheel of Fortune

- 9-11-13 Baseball des Expos
- 12 M.A.S.H
- 22 The Love Boat
- 57 The MacNeil / Lehrer NewsHour
- 99 Lire c'est vivre
- R-Q. Patience, et azur!
- 19h20
 - 4-7 La Quotidienne
- 19h30
 - 3 Family Feud
 - 4-7 Galaxie. "Rue des Pignons". Inv. Claude Michaud, Roland Bédard, Roland D'Amour, Louise Deschâtelets et Manon Bernard
 - 5p M.A.S.H
 - 12 McGowan's World
- 20h00
 - 3 How Bugs Bunny Won the West
 - 4 Cinéma: "Les Hatfield et les McCoy". E.-U. 1975.
 - 5 Canadian Movies:

- "The Hounds of Notre Dame". Can. 1980. □
- 5p Real People
- 7 Epopée rock
- 12-22 The Fall Guy □
- 57 A Walk Through the 20th Century with Bill Moyers R-Q
- 99 Thé d'asant
- R-Q. Droit de parole
- 20h30
 - 3 A CBS Special Movie Presentation: "Time Bandits". G.-B. 1981.
 - 7 Belle Rive
- 20h40
 - 99 Tomps libres
- 21h00
 - 3 The Facts of Life □
 - 7 Au-delà du titre
 - 12 St. Elsewhere
 - 22 ABC Movie Special: "Prince of the City". E.-U. 1981. (dern. de 2)
 - 57 My Dinner with Andre □
 - R-Q. Options

- 21h30
 - 4 Centre médical
 - 5p Double Trouble
 - 7 Michel Jassin
 - 9-11-13 Festival international de Jazz de Montréal
- 22h00
 - 3 The National □
 - 5p St. Elsewhere
 - 9-11-13 Le téléjournal □
 - 12 CFCF Special — In Concert: Henry Mancini and Peter Nero
 - R-Q. La pêche hauturière
 - 22h15
 - 99 Réussites au féminin pluriel
 - 22h22
 - 5 The Journal
 - 22h25
 - 9-11-13 Le point
 - 22h30
 - 4-7 Les nouvelles TVA
 - 99 Edition spéciale
 - R-Q. Contre-jour
 - 22h53
 - 4 Aujourd'hui... 22h53
 - 7 Le monde régional
 - 22h55
 - 9-13 La météo
 - 11 Le téléjournal régional
 - 23h00
 - 3-5p News
 - 4 Les sports
 - 5 Quebec Today
 - 7 Les sports et la météo
 - 9-13 Nouvelles du sport
 - 12 CTV National News □
 - 22 News Center 22
 - 57 The Burns and Allen Show
 - R-Q. Patience, et azur!
 - 23h06
 - 11 Nouvelles du sport
 - 23h10
 - 4 Tout azimut*
 - 9 Le 9 vous informe
 - 13 Le 13 vous informe et les sports
 - 23h14
 - 11 Ce soir, en ville
 - 23h15
 - 4-7 Souvenir olympique
 - 23h18
 - 11 La météo
 - 23h20
 - 4-7 Cinéma de fin de soirée: "44 spécial". It. 1967.

- 9 Ciné-Soir: "Le mercenaire de minuit". E.-U. 1964.
- 11 Reflets d'un pays
- 23h21
 - 12 Pulse
- 23h25
 - 5 Barney Miller
 - 13 Ciné-Soir: "L'homme qui aimait la guerre". E.-U. 1967.
- 23h30
 - 3 Soap
 - 5p The Tonight Show Starring Johnny Carson
 - 22 ABC News Nightline
 - 57 Late Night America
- 23h55
 - 5 CBC Late Night: "High Sierra" avec Ida Lupino.*
- 00h00
 - 3 Hawaii Five-0
 - 12 Cinéma 12: "The Taking of Pelham One Two Three". E.-U. 1974.
 - 23 The 700 Club
- 00h15
 - 11 Cinéma: "La morte saison des amours". Fr. 1960. (n/b)
- 00h30
 - 5p Late Night with David Letterman
- 01h00
 - 3-22 Sign Off
- 01h20
 - 4 Salut capitaine - 7 Fin des émissions
- 01h30
 - 5p Sign Off
- 01h55
 - 5 Music with Marc Legrand
- 02h05
 - 12 The Wayne Thomas Show
- 02h10
 - 11 Fin des émissions
- 02h20
 - 4 Musique Marc Legrand
- 02h05
 - 12 Rhoda
- 02h35
 - 12 Sign Off

- 06h00
 - 3 CBS Early Morning News
 - 5p Morning Stretch
 - 12 Romper Room
- 06h30
 - 5p NBC News at Sunrise
 - 12 Canada A.M.
 - 22 The Jimmy Swaggart Show
 - 57 The Nightly Business Report
- 07h00
 - 3 CBS Morning News
 - 5p The Today Show
 - 22 Good Morning America
 - 57 The Nightly Business Report
- 07h30
 - 3 CBS Morning News
 - 5p The Today Show
 - 22 Good Morning America
 - 57 To Life
- 07h45
 - 57 A.M. Weather
- 07h50
 - 57 Sesame Street □
- 08h20
 - 13 Le 13 vous informe
- 08h25
 - 9 Avis de recherche
 - 13 Robin-Fusée
- 08h30
 - 57 Mr. Rogers' Neighborhood
- 08h50
 - 13 Dessins animés
 - 9 L'araignée
- 09h00
 - 3 Hour Magazine
 - 5p The Phil Donahue Show
 - 7 Première heure
 - 12 Morning Exercises
 - 22 I Love Lucy (n/b)
 - 57 Instructional Television
- 09h10
 - 4 Musique Marc Legrand
- 09h15
 - 4 Dessins animés*
 - 13 Avis de recherche
- 09h20
 - 9 Variétés
 - 99 Fofoufous
- 09h30
 - 4 Forum
 - 12 What's Cookin'g

- 22 The Honeymooners (n/b)
- 09h35
 - 99 Histoire d'en rire
- 09h45
 - 9-11-13 En mouvement
- 09h50
 - 99 L'académie des neuf
- 10h00
 - 3 The \$25,000 Pyramid
 - 11 The Facts of Life
 - 9-11-13 Fifi Brindaciel
 - 22 Guess What
 - 22 The Beverly Hillbillies
- 10h10
 - 5 Music with Marc Legrand
- 10h15
 - 5 Friendly Giant
- 10h30
 - 3 Press Your Luck
 - 4-7 Entre nous
 - 5 Mr. Dressup
 - 5p Sale of the Century
 - 9-11-13 Animagerie
 - 22 Happy Days Again*
 - 99 Atout coeur
- 10h45
 - 9-11-13 Tape-tambour
- 11h00
 - 3 The Price is Right
 - 3 Sesame Street
 - 5p Wheel of Fortune
 - 9-11-13 Le droit au féminin
 - 12 Tattaleles
 - 22 Benson
 - 47 Des chiffres et des lettres
- 11h30
 - 4-7 Capitaine Cosmos
 - 5p Search for Tomorrow
 - 9 Bonjour l'Estrie
 - 11 Quatre amis fantastiques
 - 12 That's Life
 - 13 Bonjour
 - 22 Loving
 - 99 Aujourd'hui la vie
- 11h35
 - 4 Tout azimut*
- 12h00
 - 3 The News
 - 4 Aujourd'hui... 12h00
 - 5 The Midday News
 - 5p More Real People
 - 7 Le monde
 - 11 Première édition
 - 12 The Flintstones

- 22 Family Feud
- 57 Why in the World 12h05
- 11 Première édition régionale
- 12h10
 - 3 Across the Fence
 - 5 Midday
 - 11 Nouvelles du sport
- 12h13
 - 11 La météo
- 12h15
 - 4-7 Midi Soleil
 - 11 Fariboles
- 12h25
 - 9 A la ferme
- 12h30
 - 3 The Young and the Restless
 - 5 All in the Family
 - 5p Search for Tomorrow
 - 9-11-13 Allô Bou Bou
 - 12 Pulse 1230
 - 22 Ryan's Hope
 - 57 Scholars for Dollars
 - 99 Bonjour, bon appétit!
- 13h00
 - 5-22 All my Children
 - 5p Days of Our Lives
 - 12 The Don Harron Show
 - 57 Instructional Television
- 13h00
 - 9 Téléfoot
- 13h15
 - 99 Halle de match
- 13h30
 - 3 As the World Turns
 - 9-11-13 Au jour le jour
- 13h45
 - 4-7 Ciné-Quiz: "Maison de poupée". G.-B. 1973.
- 14h00
 - 5 Wok with Yan
 - 5p-12 Another World
 - 22 One Life to Live
 - 99 Les jeux du stade
- 14h30
 - 3 Capitol
 - 5 Coronation Street
 - 9-11-13 Cinéma: "Voyage en Italie". It. 1953. (n/b)
 - R-Q. Le Québec au pluriel
- 15h00
 - 3 Guiding Light
 - 5 All Creatures Great and Small
 - 5p Bugs, Porky, Scooby Doo & The Superfriends Gang

- 12-22 General Hospital
- 15h30
 - 57 Mr. Rogers' Neighborhood
 - R-Q. Droit de parole
- 15h40
 - 99 Parole de régions
- 15h50
 - 99 Le Théâtre de Bouvard
- 15h55
 - 4-7 Souvenir olympique
- 16h00
 - 3 Alice
 - 4-7 N'ajustez pas... votre appareil
 - 5 Do it for Yourself
 - 9-11-13 Bobino
 - 12 WKRP in Cincinnati
 - 22 Scooby Doo
 - 57 Sesame Street □
- 16h30
 - 3 The Waltons
 - 4-7 La course aux trésors
 - 5 What's New?
 - 5p Love Connection
 - 9-11-13 Traboulinou
 - 12 Take a Break
 - 22 Gilligan's Island
 - 99 L'île aux enfants
 - R-Q. La période de questions
- 16h37
 - 12 Jouer avec le vent
- 16h40
 - 5p Family Feud
- 16h50
 - 99 Variéscope
- 17h00
 - 4-7 Annie, agent très spécial
 - 5-12 The Price is Right
 - 5p People's Court
 - 9-13 Cinéma de 17 heures: "Invasion secrète". E.-U. 1964.
 - 11 Les Étoiles du Maurier
 - 22 WKRP in Cincinnati
 - 57 Electric Company
 - R-Q. La période de questions
- 17h05
 - 99 Histoire d'en rire
- 17h20
 - 99 L'académie des neuf
- 17h30
 - 3 Taxi
 - 5p Entertainment Tonight
- 17h35
 - 11 Drôle de vie
 - 22 Three's Company
 - 57 3-2-1 Contact □
- 17h55
 - 3 Vermont Lottery Live!



Dernière d'une série de trois émissions "Patience, et azur!", animée par l'astrophysicien Hubert Reeves et Louise Faure qui joue le rôle de spectatrice, ce soir 19h et reprise à 23h à Radio-Québec.

jeudi

- 05h30
 - 22 Jim Bakker

OÙ ALLER À QUÉBEC ...ET DANS NOS RÉGIONS



spectacle

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE QUÉBEC. Agora, 350 rue St-Joseph est. Ron-PonPon, clown, magie, acrobatie, chant et rire. Mer. midi. Gratuit.

LA DAME DE COEUR, 1096, 3e Avenue, Limoulu (529-3282). Mar. au sam. 21h. La chanteuse Joyce Walsh et le trio de Gérard Hébert. Se termine sam.

BARS

BAR AU COIN, 2976 boul. Hamel. Jeu au sam. 22h30. Trent, rock. Se termine sam.

BAR CHEZ JULES, 54 côté du Palais. Mer. au sam. 22h. Roger Genois, chansonnier. Se termine sam. Entrée libre.

BAR L'EMPRISE, hôtel Cla-rendon, 37 rue Ste-Anne. Mer. au dim. 22h. The Bonciolo Suite, quartet de jazz traditionnel et moderne. Se termine dim. Entrée libre.

BAR PRIVILEGE, restaurant Les Verchères, 640 Grande-Allée est. Mer. au dim. 22h30. Ravex, musique rock et commerciale. Entrée libre. Se termine le 10 juin.

mode

DEFILE DE MODE avec l'agence Au Féminin, 19h30, tous les mer. Restaurant-bar-terrasse l'Intervalle, Place Belle-Cour, 2600 boul. Laurier (centre Entrain). Entrée libre.

CABARETS
CABARET LE SAINT-CHARLES, 545, 1ère Avenue, Limoulu. Tous les mer. Concours de mannequins professionnels et semi-professionnels.

HÔTELS
AUBERGE DES GOU-VERNEURS, Place Hau-

teville (647-1717). Au bar improvisé: le 5 à 8, avec au piano: Lucie Gosselin. Lun. au ven. Au bar-dancing Visage: Solange Gilbert et son ensemble. Mar. au sam. 21h30. Entrée libre.

AUBERGE DES GOU-VERNEURS, Ste-Foy (651-3030). Au piano-bar: Michel Cloutier présente Kathy Buda. Lun. au sam. 22h30.

AUBERGE DU RUISSEAU, 385 boul. du Pont, St-Nicolas. Mer. au sam. 22h; dim. 15h. GO, musique de danse.

LE CHATEAU FRON-TENAC, 1 rue des Carrières (692-3861). Restaurant Le Champlain: Lucie Parent-Auger, harpiste. Tous les soirs 18h à 22h. Au piano-

bar Dieter Fess. Lun. au ven. 17h à 21h. Le groupe Toro. Mar. au sam. 21h.

HILTON INTERNATIONAL, 3 Place Québec. Lucette Roy, pianiste, au Caucus. Du lun. au sam. 17h30. Louis Leroux au Croquebroche, du mer. au sam. 18h.

HOTEL-MOTEL LE VOYA-

GEUR, bar Le Rendez-vous, 2250 boul. Ste-Anne, Qué. (667-7701). Le duo Maurice Royer et Pierre Poirier musique de danse. Mer. au sam. 21h30.

CAFES
RESTAURANTS

RESTAURANT AU PAR-

MESAN, 38 rue St-Louis, (692-6341). Tous les soirs dès 18h. En alternance Albert, accordéoniste et le guitariste Christian Leclerc. Entrée libre.

RESTAURANT AUX AN-CIENS CANADIENS, 34 / 36 rue St-Louis. Dim. lun. mar., mer. 18h30. Claude La-

pine, chanteur-interprète. Se termine le 30 mai.

CAFE DE PARIS, 66 rue St-Louis, Vieux-Québec. Mar. au dim. 18h. Guillermo, harpe.

RESTAURANT LE CAR-THAGE, 425 rue St-Jean, (529-6576). Tous les mar. et

mer. 20h et 21h30. Chézar, danseuse orientale.

LE GAULOIS, 65 rue Buade, Vieux-Québec. Lun. au sam. 21h. Marcel Desoste et Richard Tellier, auteurs-compositeurs-interprètes. Se termine sam. Et du lun. au sam. sur la scène du café-terrasse dès 19h: Gilles Julien, interprète.

RESTAURANT NOR-MANDIN, 1837 boul. Pie-IX, Val-Bélair (845-8373). piano-bar. Mer. 21h30, jeu au sam. 22h. Duo Fréquence.

RESTAURANT LAS CUE-VAS, 601 Grande-Allée est. (529-9458). Mar. au sam. à compter de 20h30. Soupe-dansants avec Le duo Les frères Vasquez.

RESTAURANT LE POR-TUGAIS, 1155 de La-chevrotière, (529-1673). Mar. au sam. 20h. Germano Rocha, guitariste-chanteur.

RESTAURANT-MOTEL OR-LEANS, 2941 boul. Ste-Anne. Mer. au dim. 22h. Marc Adams, claviériste-chanteur.

RESTAURANT LE PAIL-LEUR, Château Bonne-Entente, 3400 chemin Ste-Foy. Mer. au dim. 18h à la ferme-ture. Rosaire Pearson, pianiste.

RESTAURANT-BRASSERIE L'ABAT-JOUR, 1935 boul. Masson, Carrefour Les Saules (871-2772). Mer. au sam. 19h. Duo Brisson et Brisson, musique de danse et d'ambiance.



Le harpiste GUILLERMO est en vedette présentement du mardi au dimanche au Café de Paris.



Une scène du film LE FEU DE LA DANSE (version française de Flashdance) présenté pour quelques jours à la Boite à films.



Une œuvre de Maria Ines Latrille qui expose ses huiles et ses sculptures avec cuisson primitive à la Maison Blanchette, 4187 côté du Cap-Rouge.

théâtre

UN MSA (mésoadapté social affectif) PAREIL COMME TOUJOURS LE MONDE du Théâtre de l'Organisation O. Ce soir 20h. Agora de la polyvalente de Loretteville, 158 boul. des Etudiants, Loretteville. Adm.: \$2.

UN SUR SIX, comédie de Ron Clark et Sam Bobrick. Avec Yves Bourque, J.-Marie Lemieux et Reynald Robinson. Mar. au sam. 20h30. Théâtre du Bois de Coulonge, stationnement cour du Crédit foncier, 1135 chemin St-Louis, Sillery. Réervations: 681-4679 ou 681-0688. Adm.: \$11, \$13. Se termine sam.

VIRGINIE, comédie de Michel André. Avec Jacques Leblanc, Richard Aubé, Marie Gignac, Marie-Thérèse Fortin, Antoine Nadeau et Lorraine Côté. Tous les soirs, 21h. Théâtre La Fenêtre, auditorium du Pavillon de l'enseignement, séminaire St-

Augustin, 4830 route St-Félix, Cap-Rouge. Pas de réservation par tél. Rens.: 672-1424. Adm.: \$8, \$9 ven., sam. Se termine le 21 juin. Relâche lun.

VIENS JOUER DANS LE TRAFIC, animation théâtrale réalisée dans le cadre du Rendez-vous Kimo 84, auj. 11h à 14h, au Mail Centre-Ville. Demain 13h à 17h, 18h30 à 21h au Carrefour Frontenac, Galeries Thetford.

conférences

ASSOCIATION GNOS-TIQUE INTERNATIONALE DE RECHERCHE ANTHROPOLOGIQUE. Conférence d'introduction: "La méditation quotidienne travaille silencieusement à éveiller votre conscience".

divers

ALLIANCE UNIVERSELLE. Invitée: Françoise Marquis. Sujet: La connaissance et l'épanouissement de notre raison d'être. 19h30. Au 335 Saint-Joseph est, local 315, face à la bibliothèque municipale. Entrée libre.

COMMISSION SCOLAIRE JEAN-TALON. Conseil des commissaires, 19h30, au 337 ouest, 76e Rue, Charlesbourg.

COMMISSION SCOLAIRE ORLEANS. Conseil des

commissaires, 20h. Au 643 avenue du Cénacle, Beauport.

RELAIS D'ESPERANCE, 617 rue Montmartre, (522-3301). Tous les mer. 19h30. Café-rentre avec l'animatrice Loulou. Se termine le 20 juin.

CLUB DE RECHERCHE EN BIOLOGIE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE. Sujet: "Genetic and Metabolic factors in obesity". Invité: M. Greenwood. 19h30, salle 0250, PEPS, UL.

ASSISES ANNUELLES DE L'ASSOCIATION SPORTIVE UNIVERSITAIRE DU QUÉBEC. Manoir Saint-Castin, Lac-Beauport. Se termine le 1er juin.

19h30. Local de la Gnoise, 696 Richelieu. Rens.: 524-1279.
CAUSERIE ECKANKAR, centre de Québec. Sujet: est-ce ma première vie? 20h. Motel Universel, 2300 chemin Sainte-Foy, salle A. Adm.: \$2.

CONCERT ANNUEL DES CLASSES DE MUSIQUE de l'école secondaire Le Campus 20h. Salle Albert-Rousseau, 2410 chemin Ste-Foy.

loisirs

JOURNÉE D'ACTIVITÉS EN PLEIN AIR GRATUITE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES DE QUÉBEC, organisée par l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Québec, et le Centre Cité-Joie. Le 3 juin de 11h à 21h. Pour information ou réservations: 849-8788, Mireille Pageau, au Centre Cité-Joie de Lac-Beauport ou 529-4134, Linda Tweddell à l'association.

EXCURSIONS PLEIN AIR QUÉBEC. Activités journalières: randonnées à vélo, la Jacques-Cartier en canot, macrophotographie, initiation au kayak, etc. Rens. et rés.: 418-848-3750.

LE CENTRE CITE-JOIE, chemin des Cascades, Lac-Beauport (848-8799). Suivant les saisons, ce centre accueille divers groupes sur ré-

servation seulement et leur offre quelques possibilités de passer une journée et de profiter des activités en plein air. Place aux randonnées, pédestres, piste d'hébertisme, canotage, jeux sensoriels, chaloupe, tir à l'arc, etc.

DIVERS

VIEUX-PORT DE QUÉBEC, anciennement édifice Gauvreau et Beauvry, 125 Dalhousie, 692-6190. Tous les jours, 11h à 17h. Opportunité de se familiariser avec ce projet de réaménagement unique. Egalement, maquette en trois dimensions du Vieux-Port.

LA PETITE FERME DE CHER-BOURG, 1680 des Erables, Charlesbourg-Est. Edouard Kelly, 626-4283. Animaux domestiques, troupeaux de chèvres, poneys, moutons, animaux de basse-cour, etc. Ou-

vert tous les jours, 9h à 18h. Adm.: \$1.

RENDEZ-VOUS AVEC LA NATURE. Croisière et excursions d'interprétation, observation d'oiseaux, de paysages et de baleines. Ex: la grande île blanche, les grands voiliers, les baleines du St-Laurent. Rens.: La Société Innéeenne St-Laurent (653-6186).

PLACE ROYALE. Visites commentées sur rés.: 694-8314.

EXCURSIONS SANS BARRIÈRE. Organisme de promotion et de développement du tourisme pour personnes handicapées. Information des lieux, sites et circuits accessibles au Québec. Service d'accompagnateurs: Rens.: 19h au ven. 9h à 17h: 524-5689.

175 av. du Parc, pont de Qué-bec (659-5264). Tous les jours 9h à 19h. Animation par des moniteurs. Adm.: \$2 adultes, \$0.50 enfants et étudiant; \$1.65 ans et plus; \$4 familial.

LA CHUTE MONT-MORENCY. Tables de pique-nique situées dans la partie haute du site accessible par le chemin Royal.

LES PARCS DE LA JAC-QUES-CARTIER ET DES GRANDS-JARDINS. Deux territoires de plein air dans lesquels peuvent se pratiquer ces activités: le canotage, le canot-camping, l'escalade, l'interprétation de la nature, la randonnée pédestre, le pique-nique, la visite et la pêche. Rens.: Pour la Jacques-Cartier (418) 848-3169. Le Parc des Grands Jardins (418) 846-2218.

cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et la Rive-Sud.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

LA BOTTE A FILMS, 1044, 3e Avenue, Limoulu (524-3144). Le feu de la danse (5). 19h30. 14 ans. Broadway Danny Rose (v.o.a.) (3). 21h30. 14 ans. Adm.: \$3, \$2 âge d'or pour chaque film.

CANADIEN, Place Laurier (656-9922). Indiana Jones (-). 12h30, 14h40, 16h50, 19h05, 21h25. 14 ans. Adm.: \$5, \$0; aucun laissez-passer n'est accepté.

CANARDIERE, Galeries Ca-nardière (661-8575). Les anges du mal (-). 21h10. A armes égales (4). 19h15. 18 ans.

CARTIER, 1019 rue Cartier (525-9340). Frances (v.f.) (4). 18h45. 14 ans. L'amie (3). 21h30. Tous. Adm.: \$3, \$2; \$2 moins de 14 ans et âge d'or pour chaque film.

GALERIES DE LA CA-PITALE ** 5401 des Galeries (628-2455). Salle 1: Un homme, une femme, un enfant (4). 19h, 21h. Tous. Salle 2: Rue cases nègres (4). 19h15, 21h15. Tous. Salle 3: Jeux de guerre (4). 18h55, 21h. Tous. Salle 4: Un amour

en Allemagne (4). 19h15, 16h15, 18h45, 21h15. Tous. 14-17 ans. \$2,50 moins de 14 ans. Pour chaque salle.

LIDO (837-2272): Tonnerre de feu (4). 19h30. Christine (5). 21h30. 14 ans. Tous les mer. \$2.

MIDI-MINUIT (252 est, St-Joseph, 522-2828): Amour passionné (-) 13h40, 16h15, 18h50, 21h25. Cadence de l'amour (-) 15h, 17h35, 20h10. 18 ans. Adm.: \$4,50.

ODEON* (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745):

Dauphin: Yent! (3) 13h30, 16h15, 18h45, 21h15. Tous. Frontenac 1: Le joujou (-) 15h50, 19h40. La fièvre du printemps (-) 13h55, 17h40, 21h30. 14 ans. Frontenac 2: Tendres passions (4) 13h15, 16h, 18h30, 21h. 14 ans. Adm.: \$5, \$4 14-17 ans; \$2 moins de 14 ans et âge d'or. Chaque salle.

PARIS (place d'Youville, 694-0801): Salle 1: Les indaptés (4) 13h10, 17h15, 21h30. Jamais plus jamais (4) 14h40, 18h55. Tous. Salle 2: Moto massacre (5) 13h10, 16h30, 19h40. On n'est pas sorti de Fautberg (6) 14h45;

17h55, 21h25. 14 ans. Salle 3: Rêves voluptueux (-) 12h45, 15h20, 17h55, 20h30. Exubérante et enjouée (-) 13h55, 16h30, 19h10, 21h35. 18 ans. Adm.: \$5; \$3 âge d'or. Chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524): Salle 1: Breakin' (-) 19h15, 21h15. Tous. Salle 2: The natural (-) 18h20, 20h50. Tous. Adm.: \$5; \$4,50 14-17 ans. Chaque salle.

SAINTE-FOY (Place Ste-Foy, 656-8592): Salle 1: Greystoke, the legend of Tarzan (3) 13h30, 15h55, 18h20, 20h45. Tous. Salle 2:

Opéra de la terreur (6) 13h, 14h40, 16h20, 18h, 19h45, 21h25. 14 ans. Salle 3: Les cadences de l'amour (-) 12h50, 15h25, 18h, 20h35. Amour passionné (-) 14h, 16h35, 19h10, 21h50. 18 ans. Adm.: \$5; \$4,50 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans. Chaque salle.

SAINTE-ROMUALD* (839-6553): Hôtel de passe (-) 19h30. Les vacances amoureuses de Karine (-) 20h45. Petites annonces très spéciales (-) 22h. 18 ans. Adm.: Tous les mer. \$2.

CINE-PARCS: Ouverture 19h. Projection au cré-

puscule. Adm.: \$5. **BEAU-**PORT 1 (667-5362): Ecran 1: On n'est pas sorti de Fautberg! (6). La guerre des otages (5). 14 ans. Ecran 2: Staying alive (-). Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion? (6). Tous. Ecran 3: L'oeil du tigre (4). La vengeance des

fantômes (3). 14 ans. **DE LA** COLLINE (831-9778): Ecran 1: Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ (6). Le soldat (5). Tous. Ecran 2: Brewster et les six chepanaps (5). Avis de recherche (4). Tous.

Faire parvenir vos communiqués à: LISE DESJARDINS Journal Le Soleil, C.P. 1547 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6 Tél.: 647-3489

LE FEUILLETON

ALICE PARIZEAU CÔTE-DES-NEIGES ROMAN

résumé

Mado ne se souvient plus de son mariage et du reste. Seuls lui reviennent des souvenirs de jeunesse. Thomas se sent prisonnier du bateau qui les emmène vers l'Europe.

(68)

Traversée houleuse

Curieusement, le danger qui stimulait Thomas fit du bien également à Mado. Contrairement aux autres qui fuyaient s'enfermer dans leurs cabines, ou chercher un illoisire secours à l'infirmerie, Mado embellissait, se détendait et manifestait l'envie de manger.

— Nous allons mourir ensemble, criait-elle, et cela sera beau de plonger dans l'écumé. Les secours ne voulaient pas qu'on se baigne et moi, je n'ai réussi qu'une fois à nager un peu dans le lac. Cette fois-ci, je vais pouvoir en profiter! Tu veux bien, n'est-ce pas, venir avec moi?

Patientement, il lui expliquait l'usage qu'on devait faire des ceintures de sauvetage, puis l'embranchait dans le vent et caressait ses cheveux. Cela lui permettait d'effacer un peu le sentiment qu'il n'é-

sentait belle, admirée et recherchée par ces hommes en uniforme, gais et séduisants, tandis que Thomas relevait le défi en évoquant des tempêtes de neige.

— Ce n'est rien, disait-il. Après tout, le bateau est solide, les canots de sauvetage sont à notre disposition et l'équipage est aguerri, mais moi, quand je me suis retrouvé dans le bois, en plein mois de janvier, j'étais seul et je n'avais que quinze ans. Le neige avait transformé le coin où je m'étais aventuré au point de le rendre méconnaissable et je ne me rendais pas compte que je me trouvais près de notre maison. Au lieu d'avancer, je tournais en rond. Les flocons mouillés m'aveuglaient. Je me cognais contre les arbres, mes pieds butaient sur des souches mortes et je tombais fréquemment. J'avais constamment la tentation de ne plus me relever, de rester couché et d'attendre qu'on me retrouve et qu'on m'aide, mais je serrais les dents et je continuais. Quand j'ai réussi, finalement, à sortir du bois dans la plaine qui s'étendait au pied de notre maison, j'étais trempé. Malgré le froid, j'ai transpiré à un point tel que mon chandail dégoulinait sous ma veste. C'est là que j'ai appris que ce qui est le plus grave, le plus inquiétant et le plus dramatique, ce ne sont pas les éléments qui se déchainent, mais notre propre solitude.

Tout en parlant, Thomas lisait l'admiration dans les yeux de Mado et cela le stimulait, lui faisait oublier sa crainte de faire des fautes en anglais et lui rendait d'autant plus sympathiques les officiers. "Britanniques pour la plupart, ils n'avaient jamais vécu dans le nord et, pour eux, le récit de Thomas évo-

quait les lectures de leur adolescence.

— Est-ce qu'il y a encore des ours dans vos forêts? demandaient-ils. Est-ce que les bandes de loups s'attaquent aux habitants?

Se sentant important, Thomas parlait des parties de chasse avec son oncle Anselme, de la vie des bûcherons dans le bois, des repas pantagruéliques, généreusement arrosés de bière et de courses en traîneaux. Les moments d'angoisse et de dur labeur qu'il avait vécus lors de son équipée avec John se transformaient en souvenirs joyeux. Thomas magnifiait ainsi son pays avec ses habitudes et ses coutumes, qu'il était prêt pourtant à dénigrer quand, à Montréal, il s'appliquait à bâtir son affaire et à vaincre les objections de son père qui ne cessait, au contraire, de s'y accrocher.

Mado souriait, et les officiers écoutaient. Sous leurs pieds, le plancher s'inclinait et se redressait en faisant pencher drôlement les tables et les fauteuils. Les rares objets non amarrés se mettaient à danser ou se cassaient avec un bruit mat, et Thomas, intarissable, continuait à raconter.

La tempête ne se calma qu'à la fin de la semaine, deux jours avant la date prévue pour leur arrivée au Havre, mais contrairement aux appréhensions de Thomas, ses effets sur Mado furent durables. Certes, elle ne retrouva pas sa gaieté et sa spontanéité habituelles, mais elle cessa de pleurer et sembla réagir d'une façon plus normale. Elle lui posait maintenant des questions sur ses projets et sur ce qu'ils devraient faire une fois parvenus à destination, s'inquiétait de savoir s'ils auraient assez d'argent pour ache-

ter des cadeaux pour Adam et pour Joseph, parlait de madame Labonté et des belles robes qu'elle lui avait fabriquées pour le voyage et revenait coquette. Thomas était heureux de la voir ainsi, coiffée avec soin et même légèrement maquillée à l'occasion, bien que sa nouvelle façon de regarder avec hardiesse certains officiers ne fût pas pour lui plaire. Le dernier soir surtout, qu'il passa en compagnie des hommes d'affaires à siroter du cognac, tandis que Mado dansait en passant d'un cavalier à un autre, lui avait paru particulièrement pénible. Dès que l'orchestre cessa de jouer, il l'emmena avec lui. Il était poussé par l'irrésistible passion de la prendre, de la posséder et de la garder dans ses bras jusqu'au lever du jour, jusqu'au moment où, sur la vitre du hublot les premières lueurs de l'aube feraient briller les éclaboussures des vagues. Quand il pénétra en elle, il sentit son corps frémir dans un élan, au lieu de rester passif et fou de bonheur de la retrouver enfin telle qu'elle était auparavant, il cessa de se contrôler. Ce fut une nuit folle, peuplée de murmures, de mots tendres, de soupirs et de cris étouffés sous les baisers. Le lendemain, réveillés par le hurlement des sirènes ils furent obligés de faire leurs bagages à la hâte.

Lentement, majestueusement, le bateau entra dans le port. Comme au moment du départ, l'orchestre commença à jouer et les passagers se précipitèrent sur le pont supérieur pour mieux voir la terre ferme qui était enfin là, devant leurs yeux, solide et rassurante. Après toutes ces journées vécues en mer, il était bon de retrouver les gens qui se tenaient massés sur le quai et qui semblaient les attendre.

Certains passagers criaient et agitaient les bras, comme si les autres pouvaient déjà les entendre et les distinguer dans la foule, tandis que Thomas et Mado, immobiles, se sentaient isolés entre le ciel et la mer. Cette impression de solitude s'accroissait encore quand ils descendirent et que le porteur s'empara de leurs bagages. Bousculés, perdus parmi des étrangers, ils montèrent dans le train, s'installèrent dans un compartiment vide, puis Thomas retrouva un peu de son assurance en récupérant leurs valises. Désormais, ses échantillons lui paraissaient être le seul lien qu'il gardait encore avec son usine, sa véritable existence et son travail auquel il tenait par-dessus tout.

— Te rends-tu compte, Thomas, que nous voilà en France? disait Mado. Je n'aurais jamais cru que cela allait nous arriver un jour. La France!

Deux dames et un monsieur étaient venues s'installer dans leur compartiment et dès que le train s'était mis en marche, ils avaient sorti des victuailles et commencé à manger.

Ce livre est disponible sur cassette à la Magnétothèque pour les personnes handicapées de l'imprimé. Composez sans frais: 1-800-361-0635.

A SUIVRE
Côte-des-Neiges est publié par les éditions Pierre Tisseyre

prochain
épisode
Les "étrangers"



***ROSBIF DE PALETTE**
coupe ordinaire

85^c /lb
1,87 /kg

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN BARBECUE AU GAZ!
240 — 1 par magasin
Voir les détails en magasin

***ROSBIF DE CÔTES CROISÉES**



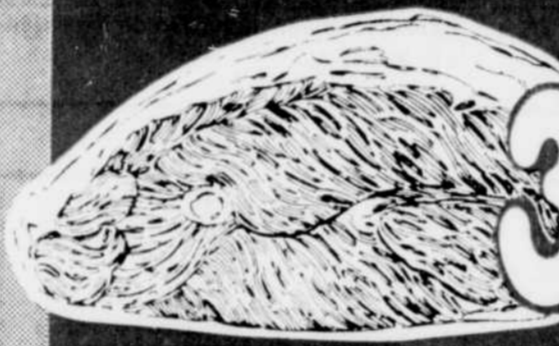
1,55 /lb
3,42 /kg

***BIFTECK DE CÔTES OU ROSBIF DE CÔTES**
avec os de dos



3,59 /lb
7,91 /kg

JAMBONNEAU OU CROUPE DE PORC FRAIS



1,45 /lb
3,20 /kg



BROCOLI
Produit des États-Unis, gr. 18



59^c ch.

**La régulante dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiceries Richelieu ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons.

***ROSBIF DE PALETTE**
coupe Européenne



1,05 /lb
2,31 /kg

CÔTES DE FLANC DE PORC
surgelées



2,08 /lb
4,59 /kg



**** CONCOMBRE ANGLAIS MOYEN**
Produit de l'Ontario, Canada no. 1 gr. 12

69^c ch.

EPAULE PICNIC DE PORC FUMÉ
MERITE
desossé, prêt-à-servir

2,48 /lb
5,47 /kg

SAUCISSES FUMÉES BILOPAGE
450 g

1,28

BOLOGNE ORDINAIRE OU CIRE BILOPAGE
morceau 1 kg et plus

1,28 /lb
2,82 /kg

FOIE DE VEAU DE CHOIX
importé, tranché, produit décongelé

2,28 /lb
5,03 /kg

SALAMI TOUT BOEUF
MERITE
(tranche selon vos besoins)

2,09 /lb
4,61 /kg

POMMES DE TERRE FRITES CAVENDISH
surgelées
juliennes, régulières
sac 1 kg

1,08

Grillades en fête!
BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE

1,88 /lb
4,14 /kg

JAMBON DÉOSSÉ LA FOURNÉE
prêt-à-manger, demi

4,68 /lb
10,32 /kg

AIGLEFIN OU SOLE EN PÂTE
prêt-cuit, surgelé

2,49 /lb
5,49 /kg

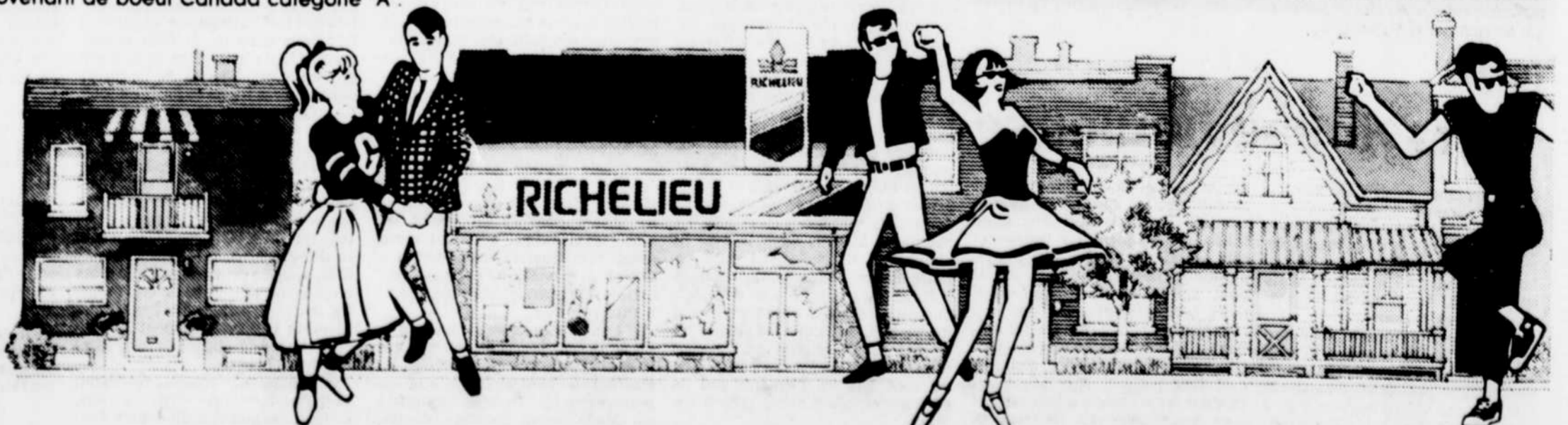
JUS D'ORANGE CONCENTRÉ SUNPAC
surgelé
cont. 355 mL

1,19

FROMAGE CANADIEN FONDU KRAFT
tranché

3,79 /lb
8,36 /kg

*Coupe provenant de boeuf Canada catégorie "A".



BANLIEUE DE QUÉBEC
5003, 4e Av. ouest
Charlesbourg
6385, 3e Av. est
Charlesbourg
421, 80e Rue ouest
Charlesbourg

1298, rue Main
Orsainville
80, rue Georges-Muir
N.-D.-des-Laurentides
443, av. Ste-Brigitte
Ste-Brigitte-de-Laval
2314, av. Royale
Courville

1850, av. Royale
St-Jean, Ile d'Orléans
7990, av. Royale
Château-Richer
235, des Chênes ouest
Québec
1595, de la Canardière
Québec

193, 24e Rue
Québec
398, 10e Rue
Québec
1296, 3e Av.
Limoulu
1287, 1re Av.
Québec

305, rue Du Pont
Québec
1097, rue St-Jean
Québec
581, 3e Rue
Québec
200, St-Olivier
Québec
230, rue Durocher
Québec

2252, av. Notre-Dame
Ancienne-Lorette (Ste-Foy)
1099, Lamontagne ouest
Val-Bélair
LEVIS
496, St-Augustin
Breakerville
309, rue Du Sault
St-Romuald

97, rue Wolfe
Lévis
58, rue St-Louis
Lévis
10, boul. de la Paix
St-Henri-de-Lévis
PORTNEUF
131, rue Notre-Dame
Donnacona

365, rue Tessier
St-Casimir
215, rue Commerciale
St-Ubald
410, Principale
Lac-au-Sable
320, de l'Eglise
St-Basile

CHARLEVOIX
10572, av. Royale
Ste-Anne-de-Beaupré
11186, av. Royale
Beaupré
299, av. Royale
St-Tite-des-Caps
144, St-Jean-Baptiste
Baie St-Paul

1026, St-Edouard
St-Urbain
79, Notre-Dame
Notre-Dame-des-Monts
38, rue Lapointe
Clermont
St-Siméon
(Charlevoix)

à prix rock

EN PRIMEUR!
du 21 mai au 22 juin

Carte touristique officielle de la ville de Québec Québec 84

Guide touristique officiel de la ville de Québec Québec 84

4 marques officielles de Québec 1984-1984
droits d'auteur, tous droits réservés.



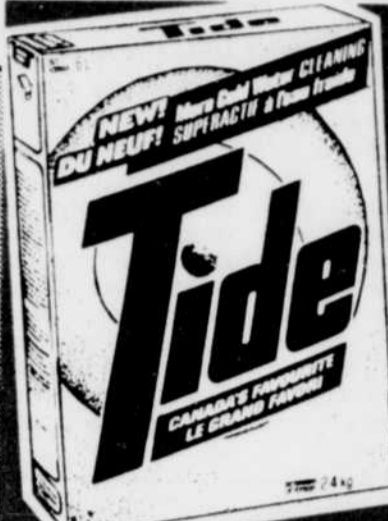
Beurre RICHÉLIEU
454g

1,99



CAROTTES
Produit des États-Unis,
Canada no. 1
cello 2,27 kg

1,39



DÉTERSIF EN POUDRE
TIDE
ble 6 L

3,37



MELON D'EAU
Produit des États-Unis.

39¢ /lb
86¢ /kg



PAPIER HYGIÉNIQUE
WHITE SWAN
blanc, jaune, beige
paquet 6 rouleaux

2,17



JUS DE POMMES
ROUGEMONT
clair ou brut
bte ou bout. 1,36 L

99¢



POMMES VERTES
GRANNY SMITH *capé*
Importées de l'Afrique du Sud,
Canada de fantaisie
gr. 125

59¢ /lb
1,30 /kg



EAU MINÉRALE
RICHÉLIEU
bouteille 750 ml

2/97¢



FROMAGE CHEDDAR FONDU
OU PRÉPARATION
DE FROMAGE FONDU
SINGLES OU DE LUXE
KRAFT
paquet 500 g
(16 tranches)

2,57



KETCHUP AUX TOMATES
RICHÉLIEU
bouteille 750 ml

1,59



BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS
KINGSFORD
sac 4,54 kg

3,49



CÉRÉALES FROOT LOOPS
KELLOGG'S
bte 425 g

1,79



JUS LIBBY'S
orange sucré ou non-sucré,
pamplemousse non-sucré,
orange-pamplemousse non-sucré
bte 1,36 L

1,49



JUS DE TOMATES
BRIGHT'S
Canada de fantaisie
bte 540 ml

2/1,00



CRÈME DE CHAMPIGNONS
CAMPBELL'S
bte 284 ml

2/89¢



PÂTE DE TOMATES OU SAUCE TOMATE
HUNT'S
bte 156 ml et 213 ml

2/88¢



MARGARINE MOLLE
THIBAUT
cont. 907 g
(disponible au Québec seulement)

1,89



BOISSON GAZEUSE
COCA-COLA, SPRITE
régulier ou diète
bouteilles consignées
6 x 750 ml
Non disponible dans la ville de Québec

3,89



MOUCHOIRS DE PAPIER
SCOTTIES
blancs, bois santal,
tournesol
bte 200 f

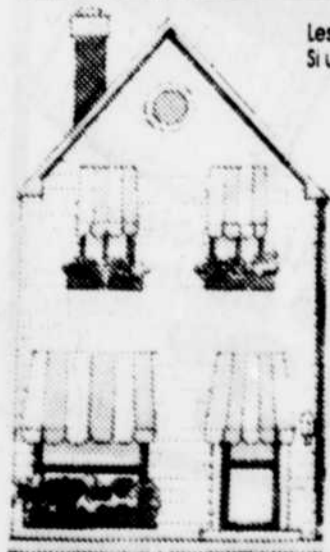
79¢



SAVON CAMAY
de beaute, blanc ou rose
format pour le bain
paquet de 3 pains
COAST
desodorisant format régulier
paquet 4 pains

1,69

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos épiceries attentionnées Richelieu du lundi 28 mai au samedi 2 juin 1984 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature et d'un prix coûtant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.



RICHÉLIEU

Un épicier attentionné



CÔTE-NORD
70, boul. Gagné nord
Sacré-Coeur (Dubuc)
Les Escoumins
(Saguenay)

143, Kennedy
Scott-Jonction
74, rue Principale
St-Hénéline
189, rue Principale
St-Jacques-de-Leeds
Rue Commerciale
St-Anselme
127, boul. Bégin
St-Anselme

117, rue Principale
St-Claire
1231, av. Principale
St-Malachie
St-Léon-de-Standon
(Dorchester)
BEAUZÉ
St-Elzéar
(Beauce)

52, Ste-Famille
St-Ephrem (Beauce)
165, av. Cartier
La Guadeloupe
BOIS-FRANCS
1113, av. Demers
St-Agapit
St-Agathe
(Lotbinière)

Rue Principale
N.-D.-de-Lourdes
34, route 49
St-Sophie-de-Lévard
181, Marie-Victorin
St-Pierre-les-Becquets
1280, des Hirondelles
Gentilly

BELLECHASSE
110, rue Principale
St-Lazare
200, boul. Métivier
St-Damien
St-Camille
(Bellechasse)
Armagh
(Bellechasse)

MONTMAGNY
St-Fabien-de-Panet
(Montmagny)
23, rue Principale
Berthier-sur-Mer
92, 3e Av.
Montmagny
L'ISLET
L'Islet Village
(L'Islet)

Route Principale
St-Eugène
61, rue Principale
St-Pamphile
109, rue Principale
St-Pamphile
BAS DU FLEUVE
ET GASPESIE
St-Hélène
(Kamouraska)

Sully
(Témiscouata)
63, ch. Fraserville
Rivière-du-Loup
Ile Verte
Rivière-du-Loup
131, rue St-Jean-Baptiste
Bic (Rimouski)
716, boul. St-Germain ouest
Rimouski

Route 232
St-Blandine (Rimouski)
5, rue St-Pierre ouest
Val-Brillant
Rue François-Xavier
Grande-Valée (Gaspé)
125, Place Gagnon
Madeleine-Centre (Gaspé ouest)
70, rue Prudent-Cloutier
Mont St-Pierre

Le supplément de revenu des retraités pourra être accru

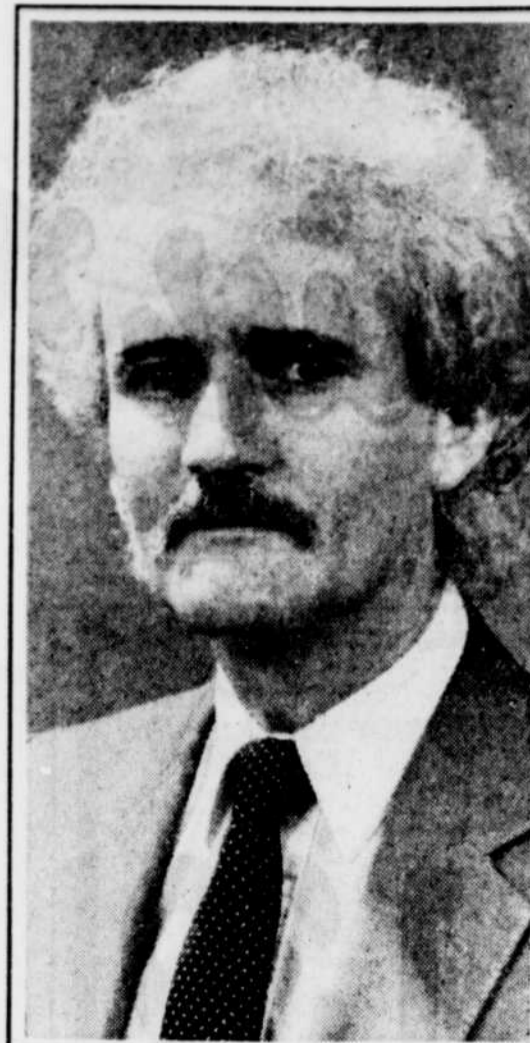
OTTAWA (PC) — La ministre de la Santé et du Bien-être, Monique Bégin, a déposé aux Communes, hier, un projet de loi qui aura pour effet d'accroître le supplément de revenu garanti de quelque 750.000 retraités vivant dans le besoin.

Les amendements proposés à la loi sur la sécurité de la vieillesse prévoient deux augmentations successives de \$25 par mois, l'une en juillet et la suivante en décembre.

« Avec ces modifications, les retraités les plus dépourvus recevront donc \$460 millions de plus par année », note Mme Bégin dans un communiqué émis hier.

D'autres amendements toucheront également les retraités dont les revenus un peu plus élevés les excluaient auparavant du programme de supplément de revenu, certains groupes d'immigrants et les personnes âgées vivant seules à la suite d'une séparation.

Le discours du budget du 15 février promettait de hausser le supplément du revenu garanti, et les députés de l'opposition n'ont pas cessé, au cours des dernières semaines, de presser Mme Bégin pour qu'elle dépose le projet de loi devant le Parlement le plus tôt possible.



Présidence
Reporté à la présidence de l'Association du personnel administratif et professionnel de l'université Laval (APA-PUL) pour un nouveau mandat, M. Armand Bélanger a lancé un appel à la cohésion des forces vives de l'organisme, à l'aube de la négociation d'un nouveau protocole d'entente. Son appel a été d'autant plus percutant qu'il peine une cinquantaine de personnes, sur un millier, ont assisté à l'assemblée générale annuelle qui l'a reporté à la présidence.

Emanations d'anhydride sulfureux: une autre ordonnance pour Noranda

(PC) — Le ministère de l'Environnement émettra bientôt une nouvelle ordonnance fixant le maximum d'émanations d'anhydride sulfureux de la mine Noranda en Abitibi, a indiqué hier le ministre Adrien Ouellette.

des députés Gilles Baril (Rouyn-Noranda) et Lise Bacon (Chomedey). Le ministre de l'Environnement réagissait à une déclaration du directeur des services environnementaux de la compagnie Noranda, M. Guy Pelletier, qui réclamait des subventions gouvernementales pour moderniser l'entreprise et réduire la pollution.

programme de modernisation des installations minières de métaux non ferreux.

Un tel programme pourrait s'appliquer aux cinq compagnies canadiennes les plus polluantes, a dit le ministre. Outre la Noranda en Abitibi, il y en a deux en Ontario et deux au Manitoba.

Le supplément maximum pour une personne seule est présentement établi à \$267,33 par mois. Si on ajoute à ce montant la pension de vieillesse, une personne seule obtient donc un revenu garanti de \$533,61 par mois, soit un peu plus de \$6,400 par année.

Malgré ces augmentations, plusieurs personnes âgées vont continuer à vivre sous le seuil officiel de la pauvreté au Canada, font remarquer les députés de l'opposition. On s'attend cependant à ce que le projet de loi soit rapidement adopté.

M. Ouellette a expliqué qu'il se rendra à Ottawa vendredi pour y discuter avec les autres ministres canadiens de l'Environnement d'un pro-

gramme de modernisation des installations minières de métaux non ferreux.

Sort du lac Saint-Pierre entre les mains de Lévesque

par Raymond GAGNE

Selon Mme Hélène-Louise Elie, présidente de la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL), le sort du lac Saint-Pierre est maintenant entre les mains du premier ministre René Lévesque.

« Vous êtes notre ultime recours », déclare e Elie, dans une lettre qu'elle vient d'adresser au premier ministre.

La fédération qui regroupe plus de 600 associations de lacs dont le membership s'élève à plus de 100.000 villégiateurs, s'oppose au projet des agriculteurs de la région du lac Saint-Pierre d'assécher la plaine inondable de ce plan d'eau dont l'importance comme habitat faunique est considérable.

« Les plaines inondables du lac Saint-Pierre, de dire la présidente de FAPEL constituent des habitats fauniques d'une très grande richesse pour les oiseaux migrateurs, les poissons et les invertébrés d'eau douce. A certains moments, dit Mme Elie, elles hébergent plus de 80 pour 100 de toutes les bernaches du Canada et de tous les canards barboteurs en migration. »

Le projet d'assèchement de la plaine inondable du lac Saint-Pierre est appuyé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Tous les milieux écologistes, y compris le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et celui de Pêches et Océans de même que les organismes scientifiques telle l'Association des biologistes du Québec s'opposent à la réalisation du projet.

Publications sur l'utilisation et la qualité de l'eau

par Raymond GAGNE

Environnement Canada met à la disposition de la population une dizaine de publications qui traitent de la nature, de la qualité, de l'utilisation et de l'assainissement de l'eau.

Cinq de celles-ci posent la question: « Que savez-vous de l'eau? » Réalisées par la Direction générale des eaux intérieures, elles parlent des formes et des applications multiples de l'eau, des lieux où on la trouve, des réserves existantes, de la mise en valeur et de la conservation des ressources en eau et de l'assainissement des eaux polluées.

Une sixième explique pourquoi l'eau saine est un besoin essentiel pour les individus. Une autre incite le citoyen à conserver précieusement les ressources en eau.

Intitulée « Aperçu de nos eaux », la huitième décrit le rôle de la Direction générale des eaux intérieures du ministère canadien de l'Environnement.

La neuvième dit comme s'effectue le relevé des eaux au Canada tandis que la dernière parle de la qualité de l'eau dans la région de Québec.

Pour obtenir ces publications, il s'agit de s'adresser à la Direction de la qualité des eaux, région de Québec, 1001, Pierre Dupuy, Longueuil, J4K 1A1.

Un centre pour la formation des pompiers

SHERBROOKE (d'après PC) — L'Institut de protection contre l'incendie du Québec, véritable centre de formation des pompiers, ouvrira ses portes en septembre, a-t-on annoncé hier aux 350 participants du 16e congrès provincial des chefs pompiers du Québec.

Une bonne voiture qui me convient!
Parce que

MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!

abonnement: **647-3333**

CANAC-MARQUIS GRENIER

Ranch paneling en cèdre
Noeuds sains 3/4" x 8", réversible
Face rugueuse Dos avec "V" au centre
Rég.: 1295\$ **Spécial: 1095\$**

Teinture extérieure Moorwood
Une qualité reconnue à travers l'Amérique entière. Choix de plusieurs couleurs.
Opaque, série 80: 1745 le 4 litres
Semi-transparente, série 81: 1575 le 4 litres
Fin de bois nature, série 85: 1745 le 4 litres

Paneling de pin rouge hydrofuge
Traité au C.C.A. 25 Face rugueuse
3/4" x 6" bouv. en "V"
3/4" x 6" ranch 3/4" x 8" ranch
Rég. 1195\$ **Spécial: 995\$**

Tube de carton O-form
Idéal pour couler du ciment. Longueurs de 12".
Rég. \$ 6.65 Spé. \$ 5.69
8" 9.10 7.75
10" 13.10 11.15

Blocs de béton
4" x 8" x 16": 59¢
6" x 8" x 16": 69¢
8" x 8" x 16": 89¢

Epinette à galerie Spécial
Grade. choisie. Séchée au four. 1 1/2" x 5" (1 1/4" x 4 1/4" fini). Clair voie en "V" ou bouveté. Rég.: 45¢ le pl. li. **38¢**

Clapboard à gorge en épinette
Un revêtement économique idéal pour un cabanon ou chalet. 1" x 7" x (8" x 16").
Spécial: **33¢**

Ciment plastique 1395 le 20 litres
Enduit fibreux 1575 le 20 litres
Enduit non-fibreux 1575 le 20 litres

Alguecide à piscine 399 le 4 litres

Brouette en acier
4.5 pi. cu. Pneus gonflables. Manchons en acier.
55.95 (non-assemblée)

Ciment et sable
Ciment et mortier
Ciment et béton
Rég.: \$4.25
Spécial: 3.79 le 30 kg

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 5 JUIN 84

BEAUPORT
947, av. Royale
667-1724
HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au mer. ven. - 8h30 à 17h00
jeudi - 8h30 à 21h00
samedi - 8h30 à 12h00

QUÉBEC CENTRE-VILLE
25, rue Marie-de-l'Incarnation
687-3620
HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au mer. ven. - 8h30 à 17h00
jeudi - 8h30 à 21h00
samedi - 9h00 à 12h00

CARREFOUR CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
628-8581
HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au mer. - 9h00 à 17h30
jeu. ven. - 9h00 à 21h00
samedi - 9h00 à 17h00

CANAC-MARQUIS GRENIER
Centre Bois/Experts

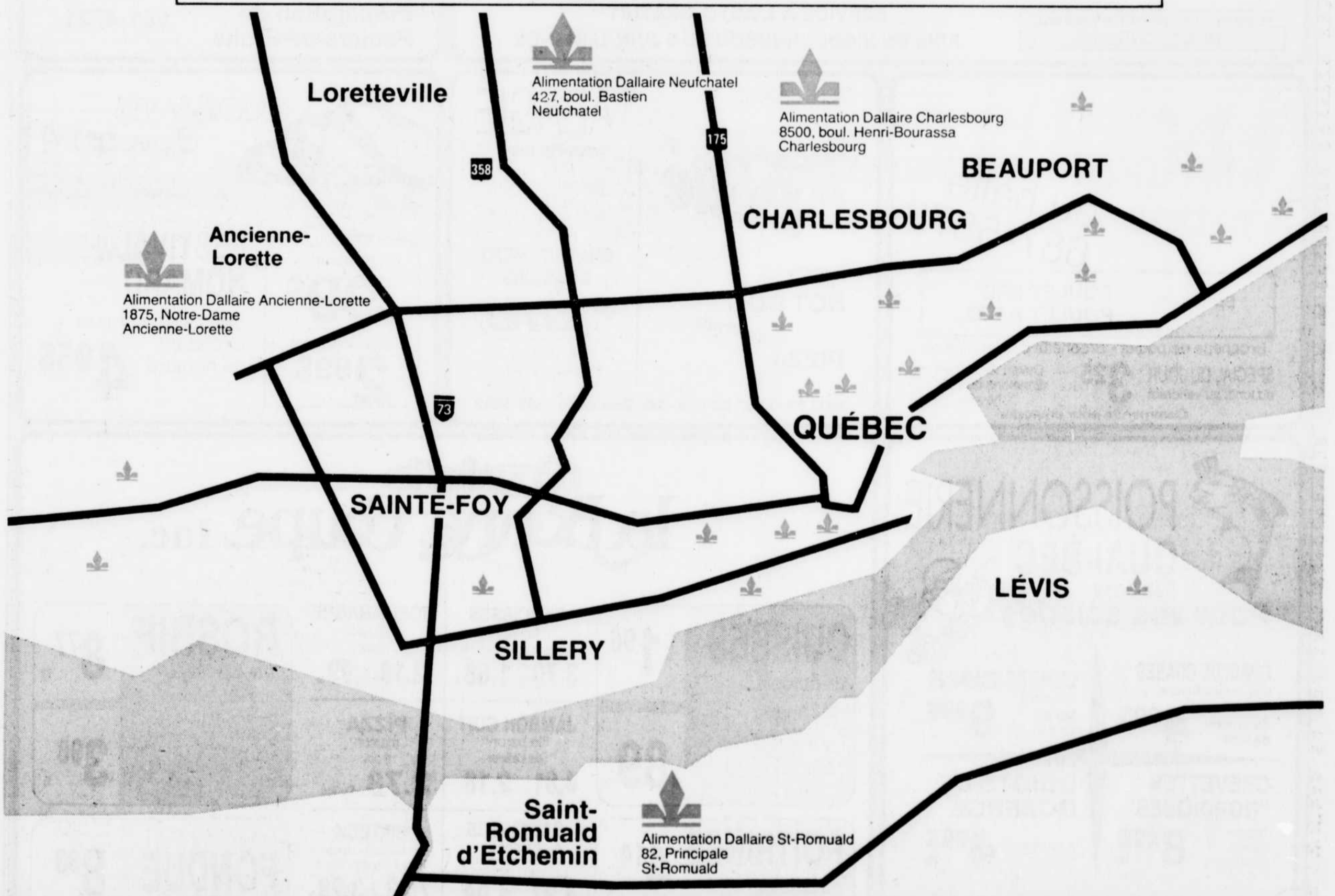
mardi le 5 juin Dallaire se joint à MÉTRO!

Les 4 supermarchés Dallaire de la région de Québec sont très heureux d'annoncer à toutes leurs clientes et à tous leurs clients qu'ils porteront la bannière Métro à compter du mardi 5 juin prochain.

Dallaire a choisi de se joindre à l'un des grands noms de l'alimentation au Québec de façon à accroître son pouvoir d'achat et à pouvoir offrir à sa clientèle des prix plus intéressants encore.

Si Dallaire a choisi Métro, c'est que les viandes de Métro sont reconnues pour leur qualité et Dallaire n'a jamais rien négligé pour satisfaire sa clientèle.

C'est une grande nouvelle pour Dallaire, une grande nouvelle pour Métro, mais aussi et surtout une grande nouvelle pour tous les clients de Dallaire. Ils pourront désormais profiter de tous les avantages que procure l'appartenance à une grande chaîne d'alimentation et continuer à profiter du service irréprochable qui a fait la réputation de Dallaire à Québec.



MÉTRO



LES HALLES FLEUR DE LYS

245, SOUMANDE
(arrière de Canadian Tire)

OUVERT 7 JOURS

Marché

VOTRE EPICIER
527-7885

SAUCE pour sandwich chaud ESTA bte 400 ml 2 / .89	PATES alimentaires spaghetti, spaghettini, macaroni CATELLI 600 g .69	GATEAUX VACHON caramel - pique - d. dames - puff bleuet bte de 6 1.49	YOGOURT DELISLE assortiment de saveurs 175 g 2 / .69	CROUS- TILLES YUM YUM assortiment de saveurs sac 200 g .99
TOMATES de choix FASCINATION 796 ml .69	DETERSIF A.B.C. boîte de 6 l 2.59	NOURRI- TURE pour chats assortiment de saveurs "Miss Mew" 170 g 3 / .99	ESSUIE- TOUT HI-DRI paq. 2 roul. .89	4 CAISSES RAPIDES à votre service

PLUS DE 200 PRODUITS EN VRAC
"UNE ECONOMIE"

SERVICE A L'AUTO GRATUIT
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 3 JUIN 1984 INCL.

LE MARAÎCHER DES HALLES

SPECIALIAUX

semaine du 27 mai au 2 juin

LAITUE en POMME prod. Etats-Unis Canada no 1 Grosneur 24 chacune .58
TOMATES ROSES de serres prod. d'Ontario Canada no 1 .98 lb 2.16 kg
MELON D'EAU prod. Etats-Unis .28 lb .62 kg
FRUITS exotiques Préparation de Paniers de Fruits 681-4721

du halle
687-5872

Spécialités

POULET FRIT
POULET B.B.Q.

Brochette de poulet - Brochette de filet mignon
SPECIAL DU JOUR **3.25** Ouvert les samedi et dimanche de 10 à 17 heures
du lundi au vendredi
Commande pour emporter

CASSE-CROUTE

Chez **Dédé**

Spécialités

HOT DOG
au chou
PIZZA

HALLES FLEUR DE LYS - 245, Soumande - 683-5629

TABAGIE

des Halles

Spécial dimanche
le 3 juin,
avec achat de 1 \$
obtenez

GRATUITEMENT
2 RASOIRS



(offre limitée aux
500 premiers clients)



CROISSANTS
d'Europe

Ouvert 7 jours

SPECIAL
déjeuner
.99¢
dîner complet
2.99\$

FESTIVAL du
HOMARD

Bisque du homard
Croissant
de homard **4.95\$**



POISSONNERIE QUAI-BEC

527-3039 INC.

Pour vos salades

CHAIR DE CRABES
des neiges-fraîche

contenant
de 8 oz **4.99\$**

CHAIR DE HOMARDS
congelée

bte de
11.3 oz **9.99\$**

CREVETTES
"NORDIQUES"

"Matane",
fraîches,
décortiquées **8.49\$ lb**

DOIGTS DE
GOBERGE

à saveur de
crabe **4.89\$ lb**

HOMARDS VIVANTS ou CUIITS
directement de la Gaspésie

-2\$

Sur présentation
de ce coupon
REDUCTION de 2\$
sur l'achat d'une
PIZZA aux FRUITS de MER

Offre valide jusqu'au
dimanche 3 juin inclusivement.

Boucherie La Bonne Coupe Inc.

CUISSES

de poulets
fraîches

1.96
kg

.89
lb

POITRINES

de poulets
fraîches

4.14
kg

1.88
lb

SAUCISSES

fumées
Lafleur à l'ancienne

3.70 kg 1.68 lb

JAMBON CUIT

"le baron"
de Lafleur

4.81 kg 2.18 lb

SAUCISSES

fraîches
porc et boeuf
produit maison

4.37 kg 1.98 lb

CRETONS

fraîches
produit maison

5.03 kg 2.28 lb

BOEUF HACHE

ordinaire
fraîche

2.18 kg .99 lb

PIZZA

maison
9 po.

2.78 l'unité

BIFTECK

intérieur de ronde,
boeuf Canada cat. A

7.23 kg 3.28 lb

FROMAGE

Mozarella
Anco

6.98 kg 3.17 lb

ROSBIF

de ronde
attendri
boeuf Canada
Cat. A

8.77
kg

3.98
lb

FONDUE

chinoise

8.33
kg

3.78
lb

Spéciaux en vigueur jusqu'au dimanche 3 juin inclusivement.

PREPARONS VIANDES POUR VOYAGES DE PECHE

681-4351

Plusieurs autres spécialités vous attendent...

En se retirant des programmes fédéraux

Laurin modifierait le régime des rentes

(PC) — Le gouvernement du Québec tentera au cours des prochains semaines de se retirer de tous les programmes fédéraux d'assistance-vieillesse et d'obtenir en retour

une pleine compensation financière. C'est ce que le ministre des Affaires sociales Camille Laurin propose dans son mémoire sur la réforme du régime des rentes

que le Conseil des ministres doit étudier aujourd'hui. Le ministre Laurin s'est confié à La Presse au cours d'une entrevue dont l'essentiel doit être publié dans

l'édition de samedi du quotidien montréalais. Le ministre voudrait apporter des améliorations au régime actuel de retraite, notamment en faveur des femmes, mais il se

heurte à deux obstacles majeurs. D'une part, la difficulté de coordonner une politique cohérente, car l'assurance-vieillesse (le Régime des rentes) et l'assistance-vieillesse (les pensions de vieillesse et le supplément de revenu garanti) dépendent de deux gou-

vernements qui ont mis au point leurs propres programmes. D'autre part, l'intégration des deux régimes coûterait trop cher. "La solution que l'on va préconiser, c'est un retrait complet de tous les programmes d'assurance-

vieillesse du Canada et une autonomie encore plus grande de notre régime de rentes", a précisé le ministre.

"C'est cela qui serait logique et nous permettrait d'être efficaces, cohérents et justes socialement, c'est-à-dire de donner

enfin aux travailleurs qui vont atteindre 60 ou 65 ans un revenu qui correspondrait — à 50 pour 100 du revenu de travail gagné pendant les meilleures années", a-t-il ajouté.

Le gouvernement Lévêque, s'il va de l'avant avec les recommandations du ministre Laurin, demandera donc au gouvernement fédéral de ne plus verser de pension de vieillesse aux Québécois. Des sommes équivalentes seraient remises au gouvernement québécois qui s'en servirait pour mettre sur pied ses propres programmes.

Des étudiants créeront une coopérative de logiciels

MONTREAL (PC) — Les étudiants en génie du Québec, font preuve d'un esprit d'entreprise bien digne de leur future profession: non seulement ils projettent d'acheter 10,000 ordinateurs personnels avec un rabais de 60 pour 100, mais ils veulent en plus créer une coopérative universitaire de logiciels en ingénierie, de façon à s'approprier un marché encore vierge.

De concert avec le Rassemblement des assemblées étudiantes universitaires du Québec (RAEU), les futurs ingénieurs négocient actuellement avec six grandes sociétés de micro-informatique, quatre américaines et deux canadiennes. Il s'agit des firmes IBM, Apple, Hewlett-Packard, Digital Equipment, Micro et Byte-Comter. Les négociations s'avèrent particulièrement fructueuses avec deux d'entre elles, selon Yves Lusignat, président de la Coopérative des étudiants de polytechnique.

Deux éléments prioritaires guideront le choix de l'appareil. Ce dernier doit être adapté aux besoins des futurs ingénieurs, qui apprendront à concevoir, fabriquer et dessiner par ordinateur. Par ailleurs, le prix pèse considérablement dans la balance. On veut que les ordinateurs ne coûtent que \$1,500 chacun, ce qui demande dans certains cas un investissement de plus de \$10 millions à la firme intéressée. Mais investir dans le potentiel étudiant peut avoir des retombées immenses: comme les étudiants auront développé des logiciels sur ses appareils, la compagnie choisie aura un avantage sur les autres dans la course au marché tout neuf de l'ingénierie.

La coalition formée par les six universités veut également mettre sur pied une deuxième coopérative, de logiciels cell-à-cell. La plupart des logiciels d'application en ingénierie sont créés en milieu universitaire. A la polytechnique, un projet de fin d'année sur quatre consistera à créer un logiciel. Les 15,000 étudiants en génie de la province constituent un énorme bassin de créativité, auquel la coopérative donnera un débouché logique.

Maintenant, j'ai un bon coiffeur! Parce que MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUTS LES JOURS!
abonnement: 647-3333

AVIS

"Avis est par les présentes donné suivant l'article 31 de la loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q. 1977 chap. P 16) que les garanties créées par un acte de fiducie passé devant Me Brigitte Roy, notaire, le 11 décembre 1981, entre La Coopérative Régionale des Consommateurs de Pointe Lévy et Trust Général du Canada, de qualité de fiduciaire, et enregistré dans la division d'enregistrement de Lévis le 11 décembre 1981 sous le numéro 252879, sont devenues exécutoires à la suite du défaut de ladite Coopérative en vertu dudit acte de fiducie.
Lévis, le 22 mai 1984
Trust Général du Canada, es qualité de fiduciaire"

AVIS

Prenez avis que "STATION J.C. SAILLANT INC. demandera la permission de se dissoudre, conformément à la loi sur les Compagnies."
Pierre Drouin, notaire

Le mouvement regroupé tous les étudiants en génie de la province, en provenance de six universités différentes: McGill, Laval, Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières et Polytechnique.

Incendie d'un DC-9: trente poursuites

MONTREAL (PC) — La société Air Canada a révélé hier que 30 poursuites en dommages-intérêts totalisant \$345 millions ont été intentées devant des tribunaux américains par les survivants et les familles des victimes de l'incendie d'un DC-9 à Cincinnati, le 2 juin 1983.

Les assureurs du transport aérien ont déjà versé \$150,000 en guise de règlement pour huit demandes d'indemnisation. On se souvient que 23 personnes avaient trouvé la mort dans l'incendie de l'appareil, tandis que 23 autres, incluant cinq membres d'équipage, avaient survécu aux vapeurs toxiques qui avaient envahi l'habitacle. Les voyageurs avaient quitté Dallas à destination de Toronto.

A la suite de la tragédie, Air Canada a pris plusieurs mesures destinées à réduire le risque d'incendie à bord de ses appareils. Outre Air Canada, le fabricant du DC-9, la compagnie McDonnell-Douglas, fait l'objet des poursuites de même que plusieurs manufacturiers de pièces pour cet appareil.

On prévoit que le rapport définitif de la commission américaine de sécurité des transports ne sera pas prêt avant le mois de juillet.

AVIS DE PRESENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTERET PRIVÉ

Avis est, par les présentes, donné que la Coopérative d'habitation Artémis de Québec, dans le but de faire reconnaître, déclarer et valider son droit de propriété sur le lot 2918 du cadastre officiel du quartier du Palais, division d'enregistrement de Québec, déposera à l'Assemblée Nationale du Québec, à la présente session, un projet de loi privé ayant pour objet de ratifier l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Québec, le 3 février 1984 sous le numéro 1,103,020, lui conférant un droit de propriété absolu. Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi privé doit en informer sans délai le directeur de la législation, Ste-Foy, le 9 mai 1984.
Roger Martin, notaire

AVIS PUBLIC

A TOUS LES PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES DE SECTEURS DE ZONES C1 ET RA3 (AVENUE ROYALE) DE LA CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE ST-JEAN-DE-BOISCHATEL, COMTE DE MONTMORENCY.
AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLEE DE CONSULTATION QUI SERA TENU LE 18 JUIN 1984 RE: REGLEMENT NUMERO 84-337 AYANT POUR OBJET D'AMENDER LE REGLEMENT NUMERO 194 RELATIF AU ZONAGE, A LA CONSTRUCTION ET AU LOTISSEMENT.

AVIS PUBLIC

LES SOUMISSIONS DEVIENT PARVENIR AU BUREAU DU SECRETAIRE-TRESORIER, M. P.A. GIGUERE, à l'Hôtel de ville de Valcour, 1155, rue Saint-Joseph, C.P. 340, Valcour (Québec) J0B 2L0, avant 15h00, le jeudi, 21 juin 1984.
L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.
Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le service de l'approvisionnement au (514) 873-7411.
La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Francine Constantineau, Ing. Directrice, approvisionnement et contrats

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

RMS 84 19146 pour 10 h 30 heure de Montréal le mardi 19 juin 1984
Région Maisonneuve
Aménagement Beauharnois
Comté de Beauharnois

REPARATION DE QUATRE (4) VANNES D'AMONT DU BARRAGE NO 3

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 30 000 \$

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON-REMBOURSABLE DE 25 \$ pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC SERVICE CONTRATS BUREAU 809 75 OUEST, BOUL. DORCHESTER MONTREAL, QUEBEC, CANADA H2Z 1A4
Pour renseignements: Téléphone: (514) 289-2895

La garantie de soumission substantielle doit être, au choix du soumissionnaire soit un cheque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cheque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le directeur, Approvisionnement Roger A. Labrie

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE LA TOURELLE

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, président d'élection de la susdite municipalité, que: Le 4e jour de juin 1984 de 12:00 heures à 14:00 heures, en la salle de l'école Ste-Marthe, aura lieu la mise en candidature en vue de l'élection des commissaires d'écoles pour la Commission Scolaire de La Tourelle dans les quartiers suivants:
4 Ste-Anne-des-Monts M. Joseph-Marie Lévêque
5 Ste-Anne-des-Monts M. Joseph-Edmond L'Italien
6 Ste-Anne-des-Monts Mme Lisette D. Leclerc
9 Marsoui & Ste-Marthe M. Siméon Sohier
13 Madeleine M. Adrien Côté
Et que le scrutin s'il est nécessaire aura lieu le lundi 11 juin 1984.
Donné à Ste-Anne-des-Monts ce 23e jour de mai mil neuf cent quatre-vingt-quatre.
Le président d'élection Alfred Deschênes

MUNICIPALITÉ REGIONALE DE COMTE DE LOTBINIÈRE

AGRANDISSEMENT ET RENOVATION DU SIEGE SOCIAL APPEL D'OFFRES

ARCHITECTE: Emilien Vachon, architecte 264 nord, rue Notre-Dame THETFORD-MINES (Québec) G6G 2S4
INGENIEURS EN MECANIQUE ET ELECTRICITE: Jean Pineau et Associés Limitée 399, rue Morse - Suite 190 SAINTE-FOY (Québec) G1N 4K3

La Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière demande par les présentes, aux entrepreneurs généraux, des soumissions pour les travaux d'agrandissement et de rénovation des bureaux de son siège social à Sainte-Croix de Lotbinière.

Les plans et devis peuvent être obtenus au bureau de l'architecte, contre un dépôt de cent dollars (100\$), remboursable sur retour, en bon état, des documents, trente (30) jours après l'ouverture des soumissions. Les soumissions des entrepreneurs généraux devront être accompagnées d'un dépôt de cent dollars (100\$) et d'un cheque visé ou d'un cautionnement de soumission, valide pour une période de trente (30) jours de la date d'ouverture des soumissions, l'un ou l'autre à l'ordre du propriétaire, au montant de dix mille dollars (10 000\$).

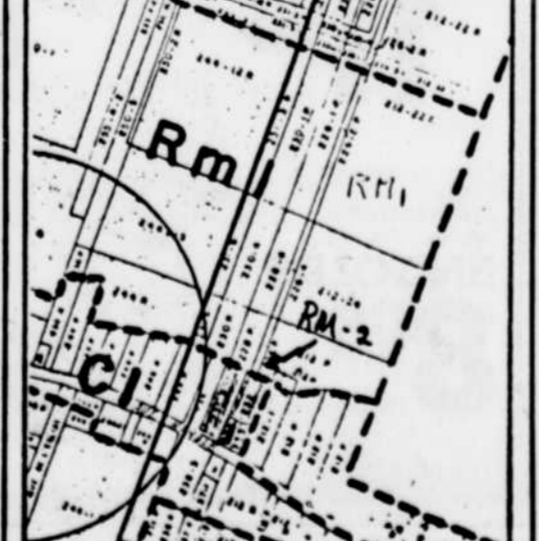
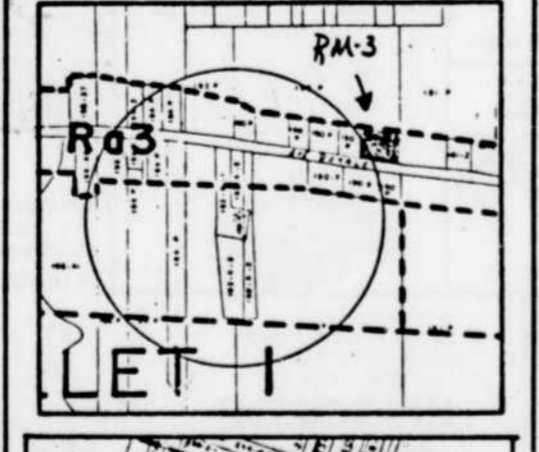
A la signature du contrat, le cheque visé ou le cautionnement de soumission devra être échangé contre un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à 50% du montant du contrat.

Les soumissions des entrepreneurs généraux, complétées en trois (3) exemplaires, déposées dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au siège social de la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, 6296, rue Principale, Sainte-Croix, Comté Lotbinière, jusqu'à quinze heures (15 h 00), heure locale, le 12 juin 1984, pour être ouvertes le même jour, à la même heure, au même endroit. L'entrepreneur général a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité. L'entrepreneur général a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.
DANIEL PATRY, secrétaire-trésorier

QUEBEC CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE ST-JEAN-DE-BOISCHATEL, COMTE DE MONTMORENCY

AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLEE DE CONSULTATION QUI SERA TENU LE 18 JUIN 1984 RE: REGLEMENT NUMERO 84-337 AYANT POUR OBJET D'AMENDER LE REGLEMENT NUMERO 194 RELATIF AU ZONAGE, A LA CONSTRUCTION ET AU LOTISSEMENT.
A TOUS LES PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES DE SECTEURS DE ZONES C1 ET RA3 (AVENUE ROYALE) DE LA CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE ST-JEAN-DE-BOISCHATEL, COMTE DE MONTMORENCY.
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, monsieur Michel Lefebvre, secrétaire-trésorier de la Corporation Municipale du village de St-Jean-de-Boischatel, Comté de Montmorency:
QUE lors d'une séance spéciale tenue le 23 mai 1984, le conseil de cette corporation a adopté par résolution, un projet de règlement ayant pour objet d'amender le règlement numéro 194 afin de modifier les zones RM, C et RA et d'y créer deux (2) nouveaux secteurs de zones RM2 et RM3;
En vertu de l'article 124 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme, une consultation publique doit être tenue sur ce projet de règlement quant à son objet et aux conséquences de son adoption.
QUE cette assemblée publique sera tenue le 18 juin 1984 à l'hôtel de ville, à 19:30 heures.
QUE ce règlement porte, en l'occurrence, sur les sujets suivants:
— les lots numéros 232, 234 et 235 sont retranchés du secteur de zone C1 pour former le secteur deux (2) de la zone RM, et ce secteur est borné au sud par l'avenue Royale et au nord par les lots numéros 226-P, 212-P, 228-P, etc.,
— le lot numéro 190-P est retranché du secteur de zone RA3 pour former le secteur trois (3) de la zone RM, et ce nouveau secteur est borné au sud par l'avenue Royale et au nord par l'autre partie du lot numéro 190-P,
— le présent projet de règlement prévoit certaines règles d'implantation pour le nouveau secteur de zone RM3 et le nombre de stationnements nécessaires dans le secteur de zone RM2;



QUE les lots mentionnés au présent avis font partie du cadastre de la paroisse de l'Ange-Gardien, division d'enregistrement de Montmorency.
QUE les secteurs de zones RM2 et RM3 sont indiqués aux croquis joints au présent avis pour en faire partie intégrante.
QUE le projet de règlement adopté par le conseil municipal lors de son assemblée spéciale du 23 mai 1984, peut être consulté au bureau de la Corporation Municipale et ce, d'ici la date de la tenue de l'assemblée publique de consultation;
DONNE A ST-JEAN-DE-BOISCHATEL, COMTE DE MONTMORENCY, CE 25E JOUR DU MOIS DE MAI 1984.
MICHEL LEFEBVRE, SECRETAIRE-TRESORIER

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Appel d'offres no: 050-4-01-41-02 Pour 15h00
Le Jeudi, 21 Juin 1984
La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour la construction d'une usine d'épuration des eaux usées. Les travaux comprennent la construction des bassins d'aération, la fourniture et l'installation des regards, deversoirs, conduites de transfert, système de diffusion d'air et la construction d'un bâtiment de service. Lequel doit abriter le système de suppression d'air, les systèmes de dégrillage, de dessablage, et de récupération des sables, le tout comprenant les travaux d'excavation et de remblayage prévus, les travaux de structure, de mécanique et d'électricité du bâtiment et de mécanique de procédé et ouvrages connexes, dans la ville de Valcour.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour consultation et peut être obtenu, contre un paiement non remboursable de 75,00\$, pour chaque exemplaire complet, sous forme d'un cheque visé ou mandat, payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux, du lundi au vendredi inclusivement entre 9h00 et 16h30, en s'adressant à:
Société québécoise d'assainissement des eaux
Service de l'approvisionnement
1055, boul. Dorchester est, 10e étage
Montréal (Québec) H2L 4S5

Une copie du document d'appel d'offres est disponible pour consultation à l'Hôtel de ville de Valcour, à l'Association de la Construction de Montréal et du Québec, et à l'Association des Constructeurs de routes et grands travaux du Québec.
Un dépôt de soumission au montant minimum de DIX POUR CENT (10%) de la valeur totale de la soumission sous forme soit d'un cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou cheque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, soit d'un cautionnement de soumission et une convention relative à l'émission de cautionnements conformes aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.
Les soumissions devront parvenir au bureau du secrétaire-trésorier, M. P.A. Giguère, à l'Hôtel de ville de Valcour, 1155, rue Saint-Joseph, C.P. 340, Valcour (Québec) J0B 2L0, avant 15h00, le jeudi, 21 juin 1984.
L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.
Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le service de l'approvisionnement au (514) 873-7411.
La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Francine Constantineau, Ing. Directrice, approvisionnement et contrats

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Appel d'offres no 030-3-01-41-01 Pour 15h00
Le Jeudi, 21 Juin 1984
La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour l'installation d'un intercepteur combiné, des travaux d'épout sanitaire, d'aqueduc et de réhabilitation de réseau, pour le remplacement d'un sous-collecteur combiné existant par une nouvelle conduite ainsi que le remplacement de tuyaux d'aqueduc en fonte. De plus, les travaux comprennent le raccordement de toutes les conduites transversales, la construction d'un deversoir d'orage, et les travaux habituels, dans la ville de Grand-Mère.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour consultation et peut être obtenu, contre un paiement non remboursable de 75,00\$, pour chaque exemplaire complet, sous forme d'un cheque visé ou mandat, payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux, du lundi au vendredi inclusivement entre 9h00 et 16h30, en s'adressant à:
Société québécoise d'assainissement des eaux
Service de l'approvisionnement
1055, boul. Dorchester est, 10e étage
Montréal (Québec) H2L 4S5

Une copie du document d'appel d'offres est disponible pour consultation à l'Hôtel de ville de Grand-Mère, à l'Association de la Construction de Montréal et du Québec, et à l'Association des Constructeurs de routes et grands travaux du Québec.
Un dépôt de soumission au montant minimum de DIX POUR CENT (10%) de la valeur totale de la soumission sous forme soit d'un cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou cheque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, soit d'un cautionnement de soumission et une convention relative à l'émission de cautionnements conformes aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.
Les soumissions devront parvenir au bureau du greffier, M. Jean Trussard, à l'Hôtel de ville de Grand-Mère, 35, avenue, C.P. 350, Grand-Mère (Québec) G9T 5L1, avant 15h00, le jeudi, 21 juin 1984.
L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.
Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le service de l'approvisionnement au (514) 873-7411.
La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Francine Constantineau, Ing. Directrice, approvisionnement et contrats

Message important à nos annonceurs

LE SOLEIL

publiera le lundi 18 juin le cahier spécial

QUÉBEC 84

Des milliers de Québécois consulteront ce cahier qu'ils garderont pour suivre le fil des événements de Québec 84. À vous d'être à l'avant-scène de la fête! Annoncez-y vos services, votre commerce.

Pour plus de détails, contactez votre représentant ou M. André Desrosiers, gérant de la publicité aux annonces, à 647-3435.
Date limite pour réservations d'annonces: le lundi 11 juin 1984.

LA VOIE, LA MER ET... LE SOLEIL

SOLEIL A RENDU

FAITS DIVERS

Coupables d'homicide involontaire

Emprisonnement de 2 jeunes de Sept-Iles

par Lucien LATULIPPE
Accusés d'avoir participé au meurtre de Mme Paulette Liversain, de Sept-Iles,

deux jeunes gens de cette ville de la Côte-Nord ont été condamnés, hier, à plusieurs années de pénitencier. Benoit Deschênes, âgé

de 19 ans, a écopé de 12 ans tandis que Josée Thibeault, qui est âgée de 18 ans, a huit ans à purger.

Cette double sen-

tence a été rendue par le juge Gaston Desjardins, de la cour supérieure, qui avait exigé un rapport pré-

sentenciel, en novembre, après que les deux prévenus eurent reconnu leur culpabilité à l'accusation d'homicide involontaire.

Une accusation de meurtre au second degré avait été portée contre les deux jeunes gens, au début. Du consentement des pro-

cureurs, Me Michel Parent, pour la Couronne, Me Bernard Lemieux et Me Gabriel Depokomandy, pour la défense, elle avait été

réduite à homicide involontaire.

Jusqu'à sa condamnation, Mme Thibeault jouissait de sa liberté provisoire sous cautionnement. Deschênes avait été condamné à trois ans de détention par le juge Jean B-venue pour avoir refusé de témoigner, en octobre, au procès de Pierre Potvin, âgé de 25 ans, de Sept-Iles, qui a été trouvé coupable de meurtre au second degré et qui a écopé du

pénitencier à perpétuité avec possibilité d'une libération conditionnelle après 15 ans de détention. Deschênes a eu la permission d'aller en appel de la condamnation de trois ans.

Originaire de France et veuve depuis un an, Mme Liversain qui était âgée de 49 ans a été battue à mort, le 21 avril 1983, dans son logis situé au 785 boulevard Laure, à Sept-Iles. Le vol était le mobile du crime.

La SQ dépêchée à la prison de Bordeaux

MONTREAL (PC) — L'unité d'urgence de la Sûreté du Québec a dû être dépêchée, hier soir, à la prison de Bordeaux, à Montréal, quand les détenus se sont mis à chahuter à

la suite de l'évasion de deux des leurs.

C'est au moment du décompte habituel suivant la récréation du soir que les gardiens se sont rendu compte que deux prisonniers

manquaient à l'appel.

Jean-Marc Bonsaint et Roch Sicott ont enjambé la paroi ouest de la muraille d'une vingtaine de pieds qui en-

tourne le pénitencier en se servant d'une échelle.

Les détenus ont alors été consignés à leur cellule où ils ont

commencé à chahuter.

Les cris et les sifflements étaient perceptibles de la rue. Cependant, il n'y a pas eu de "casse" ainsi que le

craignaient les autorités de l'établissement et les policiers de la SQ.

Le calme est revenu dès que les forces de

l'ordre se sont retirées.

Le centre de détention de Bordeaux est réservé aux individus qui purgent des peines de moins de deux ans.

Le procès de Gilles Goulet est ajourné

MONTREAL (PC) — Après plus de six heures de délibération, hier, les onze jurés ont ajourné à ce matin la suite des discussions qu'ils ont entreprises dans le but de statuer sur le sort de Gilles Goulet, âgé de 39 ans, accusé du meurtre de sa concubine, le 3 novembre.

Un premier procès a avorté à Mont-Laurier, le 23 mars, et Goulet affronte depuis le 22 mai un deuxième jury, cette fois au palais de justice de Montréal.

Ce dossier a piqué la curiosité populaire, autant par son aspect incongru que par la personnalité même de Gilles Goulet, un homme qui exerce le métier de pourvoyeur, et est réputé comme étant un chasseur émérite, un familier des armes à feu et de la forêt.

Deux verdicts sont possibles, a indiqué le juge Jean-Guy Boilard aux sept hommes et quatre femmes qui ont entendu la cause. Ou bien Goulet s'est fourvoyé et a effectivement cru voir un ours lorsqu'il a fait feu sur Renée Sigouin, âgée de 40 ans, qui s'est écroulée dans un bois du camp Bitobi, dans le secteur de Grand-Remous; et il doit alors être acquitté. Ou bien, il a eu pleine conscience de ce qu'il faisait, et il doit être reconnu coupable de meurtre au deuxième degré.

Deux jurés impliqués

Les deux procès auront été marqués par des incidents impliquant un membre du jury.

À Mont-Laurier, le procès avait pris fin abruptement lorsque le juge Rémy Paul avait été informé que des renseignements préjudiciables à l'accusé — non admissibles en preuve et faux, par surcroît — avaient été communiqués à un juré. Au deuxième procès, lors de la visite des lieux, un juré a échangé quelques mots, bien anodins, avec un policier, on a préféré l'écartier de la cause et continuer avec les onze autres.

Le 3 novembre, lorsqu'il se trouvait avec deux compagnons à l'intérieur du camp Bitobi, Gilles Goulet a aperçu une silhouette se déplaçant dans les bois et a fait feu.

La preuve qu'a offerte Me René Domingue a été essentiellement construite à partir d'expertises techniques en matière d'optologie, d'optique, de météorologie. Goulet jouissait d'une vue parfaitement normale, la visibilité s'étendait à 6.000 pieds, et son arme à feu était munie d'un télescope de puissance 6 rapprochant la cible à une distance théorique de 15 mètres du tireur, a-t-on établi.

La Couronne avait d'autres atouts à jouer, notamment en ce qui regarde les mobiles qui auraient pu inciter Goulet à se débarrasser de celle avec qui il vivait depuis huit ans. Mais le juge Boilard n'a pas accepté la présentation de cette partie de la preuve, jugée illégale, à laquelle les jurés n'ont donc pas eu accès.

Trois années de pénitencier pour un homme de Havre-St-Pierre

par Lucien LATULIPPE

Par une décision unanime de la cour d'appel à Québec, Dany Picard, âgé de 23 ans, de Havre-Saint-Pierre, a vu sa sentence portée à trois ans de pénitencier. Un juge de première instance l'avait condamné à deux ans moins un jour de prison pour tentative d'introduction par effraction dans le magasin Baie, de Havre-Saint-Pierre, vers le 20 mai 1982.

Le ministère de la Justice et la défense avaient été en appel de la première sentence. Me Michel Parent, pour la Couronne, et Me Gabriel Depokoandy, pour l'accusé, étaient venus d'entre leur point de vue devant les trois juges, le 7 mai.

Pour étayer leur sentence, les juges Turgeon, Crête et McIntyre ont tenu compte que Dany Picard avait été condamné antérieurement à plusieurs reprises pour des délits semblables et pour possession de stupéfiants. Le jeune homme avait également été condamné pour des offenses lorsqu'il était en attente de sentence dans le dossier en litige.

Pas du ressort de la cour fédérale

OTTAWA (PC) —

Le juge Frank Collier a conclu qu'il ne relevait pas de la juridiction de la cour fédérale de décider si la Chambre des Communes a le droit ou non d'essayer d'empêcher les employés de la colline parlementaire de se syndiquer.

La commission avait conclu en avril que les 3.000 travailleurs du Parlement avaient droit à la liberté d'association.

Cette décision est venue appuyer la Commission des relations de travail et l'Alliance de la fon-

ACTION

Commanditaire officiel des Equipes olympiques canadiennes 1984



COMPAREZ!



ÉCONOMISEZ 10\$

ÉCONOMISEZ 10\$

ÉCONOMISEZ 5\$

Ensemble de golf 11 pièces Saga Northwestern

Bois en métal byzantium, fers en acier inoxydable moulés par enrobage. En droitier pour hommes seulement.

PRIX DE LISTE SUGGÈRE DU FABRICANT 499,99 \$

ACHAT SPÉCIAL

299⁹⁹

l'ensemble

Sac de golf Westchester #705

PRIX REG. 99,99 \$

EN SOLDE

69⁹⁸

chacun

Réchaud au propane Coleman. 13 x 30 x 44 cm (5" x 11 1/2" x 17 1/2")

PRIX REG. 54,99 \$

EN SOLDE

44⁹⁸

chacun

Glacière de 42 litres B.D. Wait

PRIX REG. 44,99 \$

EN SOLDE

34⁹⁸

chacune

Glacière Coleman de 30,7 litres

PRIX REG. 34,99 \$

EN SOLDE

29⁹⁸

chacune

Sac de couchage Caravelle

Dessus en nylon et doublure en flanelle de coton 100%. 34" x 76" (86 cm x 193 cm). Choix de couleurs. PRIX REG. 34,99 \$

EN SOLDE

24⁹⁹

chacun

Gant de base-ball 'Roy Smalley' MacGregor

PRIX REG. 34,99 \$

EN SOLDE

29⁹⁸

chacun

Gant de base-ball 'Steve Rogers' Wilson

PRIX REG. 49,99 \$

EN SOLDE

39⁹⁸

chacun

Balles de golf 'Pro-Staff' Wilson

Boîte de 3 balles.

SEULEMENT

3/4⁹⁹

Gant de base-ball 'Designated' pour jeunes en cuir de vache et vinyle

PRIX REG. 14,99 \$

EN SOLDE

11⁹⁸

chacun

Baton de balle-molle 'Fireball' Louisville Slugger

PRIX REG. 10,99 \$

EN SOLDE

8⁹⁸

chacun

Balle de base-ball 'Red Dot' Worth

PRIX REG. 9,99 \$

EN SOLDE

7⁴⁹

chacune

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE LE SAMEDI 2 JUIN 1984, SAUF S'IL Y A ÉPUISEMENT DES STOCKS. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Competition et Le Circuit sont des marques de commerce déposées de Collegiate/Arlington Sports. Tous les modèles, toutes les couleurs et toutes les tailles ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

Les Galeries de la Capitale
5401, boul. Les Galeries de la Capitale
627-0062

Place Laurier
2700 boul. Laurier
3^e étage, Mail Ouest
St-Foy, Québec
659-4547

arlington

sports

techni-sport

"Service professionnel garanti et conseils d'experts".

SPORTS D'ÉQUIPE

Pour vos uniformes et tout votre équipement!

Concours d'architecture: l'impartialité du président mise en doute

MONTREAL (PC) — L'impartialité du président du concours d'architecture organisé dans le but de désigner les concepteurs du nouveau Musée d'art contemporain de Montréal, M. Raymond T. Affleck, est mise en doute devant la cour supérieure.

Le président Affleck serait associé dans un autre rapport avec l'étude d'architecture désignée comme lauréate du concours en question, soutiennent des concurrents, MM. Simon Cayouette et Mario Saia, qui ont dû se contenter d'un deuxième prix.

Ceux-ci demandent au tribunal de disqualifier la firme Jodoin, La-

marre, Pratte et Associés, qui serait impliquée conjointement avec Raymond T. Affleck dans le projet de construction de la Maison de la musique de Montréal.

En novembre 1983, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement avait lancé le concours dont les résultats furent connus le 20 avril. Jodoin, Lamarre, Pratte et Associés raflaient les honneurs, remportaient un prix de \$30,000 et se voyaient évidemment en bonne posture pour revendiquer le contrat du nouveau musée. MM. Cayouette et Saia encaissaient \$20,000 en se classant en deuxième position.



Décès de deux femmes

Deux femmes de Lethbridge, en Alberta, sont mortes hier lorsque leur avion s'est écrasé dans un champ près de Magrath, en Alberta. Les victimes sont la monitrice Hilary Elizabeth McKinley, âgée de 21 ans, et l'élève Bonnie Guichon âgée de 27 ans.

FAITS DIVERS

en bref

Accident mortel à l'est de Ferland

Un jeune homme de La Malbaie a péri, hier après-midi, sur le chemin du camp Beauharnois situé à quelque 50 kilomètres à l'est de Ferland, dans la circonscription de Dubuc. La Sûreté du Québec précise que Richard Harnois, âgé de 25 ans, originaire de Repentigny, aurait perdu la maîtrise de son tricycle motorisé pour tomber dans le fossé et se fracturer le crâne sur une roche.

M. Harnois était à l'emploi du ministère provincial des Mines et des Ressources. Il travaillait à déterminer les coupes de bois pour la Donohue. Un représentant de cette usine l'accompagnait sur un autre tricycle motorisé au moment de l'accident qui est survenu vers 14h15.

L'alerte a été lancée et un infirmier s'est rendu auprès du blessé qui serait mort vers 15h30. La victime a été transportée à Chicoutimi où l'enquête du coroner devait s'ouvrir ce matin. Ferland est située à quelque 60 kilomètres de Chicoutimi, sur la route 381 reliant La Baie à Baie-Saint-Paul.

Cautionnement refusé

Tout cautionnement a été refusé aux deux jeunes gens que la police de Beauport a arrêtés, la semaine dernière. Les deux suspects auraient cambriolé l'épicerie Clermont Tremblay, sur l'avenue Bourg-Royal, et la quincaillerie Ferland. Avec des outils pris à la quincaillerie, ils auraient tenté de cambrioler la tabagie Gagnon, sur l'avenue Royale. Les outils ont été récupérés, mais le butin dérobé chez Tremblay n'a pas été trouvé. En plus du contenu du coffre-fort qui a été trouvé éventré, ils auraient pris un revolver et des cigarettes.

Vol

Au cours de la fin de semaine, la police de Charlesbourg a enregistré le vol de 10 poêles à barbecue dont certains fonctionnaient au gaz propane. L'un d'eux a même été dérobé dans une remise alors que les autres avaient été laissés sous l'abri d'auto. La police rappelle qu'il ne faut rien laisser à la vue. Il y a toujours des rôdeurs prêts à voler n'importe quoi.

Incendie au port

Le feu a causé des dommages estimés à \$5,000 lundi, à l'atelier Transat TAG du port de Québec. Alertés vers 10h15, les pompiers ont travaillé environ une heure pour venir à bout des flammes qui seraient attribuables à une défectuosité électrique. Le bâtiment de deux étages est situé rue Abraham-Martin et des ouvriers y effectuent des réparations.

Individu recherché

Un individu armé d'une carabine 22 était recherché par la police de Beauport, la nuit dernière. Il aurait tiré un coup de feu dans le plafond d'une maison, au cours de la soirée, et il aurait aussi menacé des représentants de Télé-Médic dans l'intention, semble-t-il, de se faire remettre de la drogue. Sa description a été fournie aux corps policiers de l'agglomération de Québec et à la Sûreté du Québec.

Banque volée

La succursale de la Banque Nationale du Canada, située au 1266, 3e Avenue, à Québec, a été la scène d'un vol à main armée, vers 14h20, lundi. Un individu armé d'un couteau, mais non masqué, s'est fait remettre une somme de quelques centaines de dollars et il s'est éloigné à pied. Il serait âgé dans la vingtaine.

Amende

Une amende de \$10,000 a été imposée, à Bernard Beaudet, âgé de 30 ans, de Québec, pour une série de fraudes totalisant une somme de \$15,000. A défaut de paiement, l'accusé devra passer 21 mois en prison et il devra aussi se soumettre à une probation de trois ans.

Le prévenu qui a déjà été condamné pour des accusations semblables a reconnu sa culpabilité aux accusations d'avoir frustré quelque 100 commerçants de la région de Québec de 1981 à avril dernier.

Selon l'enquête menée par la brigade économique de la SQ à Québec, Beaudet communiquait par téléphone avec ses victimes et il les sollicitait pour de la publicité sympathique. Il encaissait les chèques et il n'a jamais publié les annonces obtenues.

Le ministère de la Justice l'avait poursuivi selon l'article 338 du code criminel et la sentence a été prononcée par le juge André Bilodeau, de la cour des sessions de la paix.

Prostitution

TROIS-RIVIERES (PC) — Un présumé réseau de prostitution mâle impliquant des adultes et des jeunes entre 16 et 20 ans, aurait été démasqué par des enquêteurs de la sûreté municipale de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine.

Un Trifluvien de 40 ans, qui serait relié à ce réseau, a été traduit hier après-midi, devant le juge Maurice Langlois, de la cour des sessions de la paix, où il a été inculpé de neuf chefs d'accusation d'attentat à la pudeur après avoir reconnu sa culpabilité.

Des accusations semblables doivent être portées contre quatre autres adultes.

Peine purgée

MONTREAL (PC) — Alfred Duclos, un peintre en bâtiments qui avait été condamné à 15 mois de prison pour avoir séquestré son épouse et lui avoir causé certaines blessures, devra purger cette peine que lui avait imposée le juge Gabriel Lassonde.

C'est ce qu'ont décidé les juges Owen, Dubé et Mc Carthy, de la cour d'appel, en soutenant que les motifs d'appel plaident devant ce tribunal, n'ont pas dévoilé de motifs pour justifier la modification de la condamnation.

Vol avec violence

(PC) — Une jeune femme originaire de Sept-Îles, Nancy Dionne, connaîtra sa sentence en juin pour vol avec violence.

La victime, Mme Marie-Anne Canac-Marquis, une femme âgée de 85 ans, a été sauvagement battue dans son appartement de l'hôtelier Parc des Braves, dans la haute ville de Québec.

Un complice de l'accusée est encore au large. Par ailleurs, Richard Cassista a été cité à son procès après avoir été tenu criminellement responsable de la mort d'un motocycliste âgé de 29 ans, Gaëtan Morin, tué en mai 83.

Cassista aurait conduit son automobile en état d'ébriété. La cause sera entendue en août.

ACTION

Grande vente de chaussures

chez arlington

<p>CHAUSSURES DE JOGGING "COMPÉTITION"</p> <p>Pointures pour junior 1 à 5. Pointures pour hommes 7 à 10.</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold; text-align: center;">9⁹⁸</p>	<p>CHAUSSURES DE JOGGING "JR. VILLANOVA" de Brooks.</p> <p>Pointures pour junior 1 à 5½.</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold; text-align: center;">19⁹⁸</p>	<p>CHAUSSURES DE JOGGING "VANTAGE" de Brooks.</p> <p>Pointures pour dames 6 à 9.</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold; text-align: center;">29⁹⁸</p>
<p>CHAUSSURES DE JOGGING "POWER DIA" ou "NIKE DIABLO"</p> <p>Pointures pour dames 5 à 9½. Pointures pour hommes 7 à 10.</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold; text-align: center;">14⁹⁸</p>	<p>CHAUSSURES DE JOGGING "BOSTON" de Adidas.</p> <p>Pointures pour dames 5 à 9½. Pointures pour hommes 7 à 12.</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold; text-align: center;">24⁹⁸</p>	<p>CHAUSSURES DE JOGGING "# 420" de New-Balance.</p> <p>Pointures pour dames 5 à 10. Pointures pour hommes 7 à 12.</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold; text-align: center;">34⁹⁸</p>

De 25% à 50% de réduction

sur nos prix réguliers de certains modèles de chaussures discontinués dans des marques telles que Pony, Nike, Power, Brooks, Compétition.

Dépêchez-vous et profitez du choix!

Nous offrons un vaste choix de chaussures de marques réputées dans

les modèles discontinués. Voyez notre sélection... les prix sont extraordinaires!

Tous les modèles, toutes les pointures et toutes les couleurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

* Ces prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi 2 juin 1984, sauf s'il y a épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les modèles, toutes les pointures et toutes les couleurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

Les Galeries de la Capitale
5401, boul. Les Galeries de la Capitale
627-0062

Place Laurier
2700, boul. Laurier
3^e étage, Mail Ouest
Sté-Foy, Québec
658-4547

arlington

sports

techni-sport
"Service professionnel garanti et conseils d'experts".

SPORTS D'ÉQUIPE
Pour vos uniformes et tout votre équipement!

Paris SportSélect

Olivier refuse de nommer les distributeurs

OTTAWA (d'après PC) — Le ministre des Sports, Jacques Olivier, a refusé hier de se plier à la requête de l'Opposition exigeant qu'il rende publique la liste de tous les distributeurs du nouveau système controversé de paris sportifs. Les conservateurs accusent le gouvernement d'accorder la préférence aux seuls amis et partisans des libéraux.

Le ministre des Sports n'a pas voulu préciser si Mme Marie-Andrée Bastien, ancienne assistante du premier ministre Trudeau nommée à la vice-présidence de la nouvelle Société canadienne des paris sportifs, recevrait une indemnité de licenciement de deux années de salaire si elle venait à perdre son poste.

Mais cet ordre en conseil indique uniquement son salaire maximum possible, soit \$71,890 par année.

Cependant, Mme Bastien a déclaré au cours d'une interview téléphonique à Montréal que les conditions de licenciement sont établies en vertu de la loi gouvernant la fonction publique.

Imprécisions

D'autre part, les règles de ces paris sportifs semblent ambiguës.

Dès la fermeture du premier jeu de SportSélect, dimanche der-

nier, les bureaux de la Société canadienne des paris sportifs ont été inondés d'appels provenant de détenteurs de billets incapables d'établir s'ils avaient remporté quelque chose.

Le "mode d'emploi" de ces billets de paris d'un nouveau genre semble à peine moins compliqué que le livret d'instructions qu'on vous fait parvenir avec votre formulaire de déclaration d'impôt sur le revenu.

Chaque billet comporte une liste de 13 parties, chacune précédée d'une date et suivie d'un chiffre

allant de 1 à 3. Neuf de ces chiffres sont recouverts d'une pellicule opaque, qui doit être enlevée par l'acheteur.

Un numéro 1 signifie que l'équipe locale indiquée sur le billet a remporté cette partie par plus d'un point, tandis qu'un numéro deux signifie que l'équipe des visiteurs a gagné par plus d'un point. Un numéro trois peut vouloir dire que l'une des équipes a vaincu l'autre par un point, que la partie a été remise, annulée ou n'a pu se terminer à cause du temps ou pour toute autre raison.

Pour gagner le gros lot, il vous faut avoir les 13 chiffres exacts. Dans ce cas, vous pouvez prévoir empocher au minimum \$250,000. Comme personne n'a encore réclamé le gros lot de la semaine dernière, le gagnant de la semaine prochaine, s'il y en a un, recevra au moins \$500,000.

Des montants plus réduits sont également attribués aux détenteurs de billets affichant les chiffres exacts pour les 12 parties suivantes, pour les 11 suivantes, et ainsi de suite jusqu'aux quatre dernières parties.

Est-ce qu'on a publié la liste des employés d'Air Canada, ou de la Société des postes?, a rétorqué M. Olivier.

M. Olivier a référé le député conservateur à un ordre en conseil qui mentionnerait, selon lui, les conditions d'embauche de Mme Bastien.



laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUEBEC

50%

D'ESCOMPTE SUR UN LOT DE COMPLETS POUR HOMMES

Grandeurs et modèles désassortis
Valeur de 180\$ à 325\$

AUTRE LOT DE COMPLETS POUR HOMMES

Tissu 55% laine, 45% polyester. Grandeurs 36 à 46 court, 36 à 42 régulier. Valeur de 180\$.

SPÉCIAL LALIBERTÉ

59.99

LOT DE TRENCHS POUR HOMMES

Grandeurs et modèles désassortis. Valeur jusqu'à 200\$.

SPÉCIAL LALIBERTÉ

49.99



VENTE DE CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE!

POUR HOMMES AU PREMIER

LOT DE SOULIERS ET BOTTILLONS
Couleurs et pointures désassorties.
Rég. 45\$ à 95\$. **SPÉCIAL 34.95**

POUR ENFANTS AU SOUS-SOL

ESPADRILLES BUSTER BROWN
Rég. 14\$ à 20\$ | Rég. 22\$ à 34\$
SPÉCIAL 9.95 | SPÉCIAL 14.95

POUR DAMES AU DEUXIÈME

LOT SOULIERS NATURALIZER
Couleurs et grandeurs désassorties.
Valeurs rég. 46\$ à 52\$ **SPÉCIAL 29.95**





